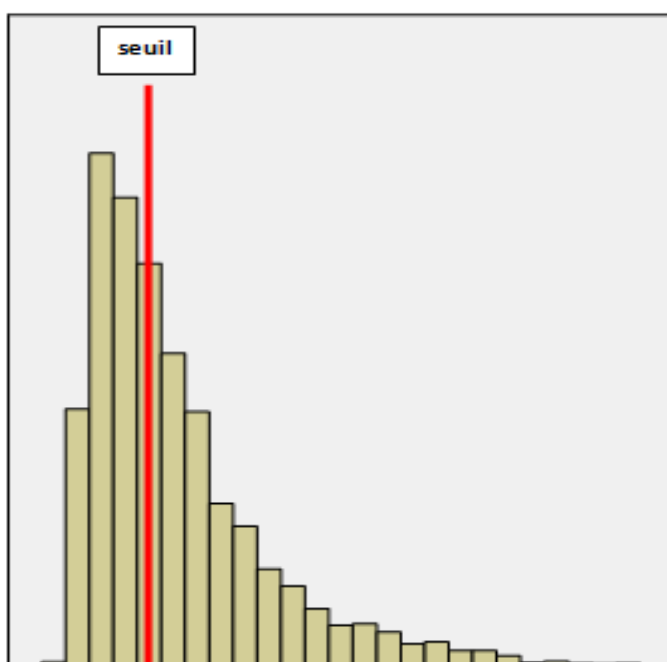


# INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI



## CONSOMMATION PAUVRETE BIEN-ETRE DES MENAGES

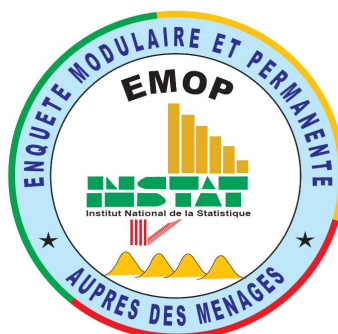
Avril 2011 – mars 2012



Novembre 2013

# **ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)**

*Avec l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement  
(Asdi)  
et Statistique Suède (SCB)*



## **RAPPORT D'ANALYSE PASSAGES 1 - 4 (avril 2011 – mars 2012)**

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX .....	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	7
AVANT PROPOS.....	8
CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI 2011 - 2012 .....	10
RESUME .....	12
INTRODUCTION.....	14
BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP.....	16
DEFINITION DES CONCEPTS CLES.....	17
1 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES.....	20
1.1 La consommation des ménages.....	20
1.2 Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation.....	22
1.3 Le poids des principaux produits alimentaires consommés.....	26
2 MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE.....	28
2.1 Concepts et mesures de la pauvreté.....	28
2.2 Détermination des seuils de pauvreté.....	29
2.3 Unité d'analyse.....	30
3 CARACTERISATION DE LA PAUVRETE.....	30
3.1 Analyse régionale et spatiale de la pauvreté.....	30
3.2 Pauvreté et part de consommation alimentaire .....	33
3.3 Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté.....	36
3.4 La distribution des ménages selon les dépenses par tête.....	38
4 AUTRES ASPECTS DU BIEN-ETRE .....	40
4.1 DYNAMIQUE DE LA POSSESSION DES BIENS DURABLES.....	41
4.1.1 Possession du réfrigérateur.....	41
4.1.2 Possession du téléviseur .....	42
4.1.3 Possession du téléphone mobile.....	44
4.1.4 Possession de la moto.....	46
4.2 ACCES AUX SERVICES DE BASE .....	48
4.2.1 Accès à l'eau potable.....	50
4.2.2 Hygiène.....	51
4.2.3 Source d'énergie pour la cuisson .....	53

4.2.4	Accès à l'électricité .....	55
4.3	Caractéristique socioculturelle.....	57
4.4	Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être.....	59
5	ANALYSE DE L'INEGALITE .....	61
6	CONCLUSION .....	64
	ANNEXE 1 : METHODOLOGIE .....	67
	ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES.....	71
	ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE.....	75
	ANNEXE 4 : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES PENDANT JANVIER – MARS 2012, SANS LES BIEN DURABLES.....	88
	REFERENCES.....	92

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage .....	20
Tableau 2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%).....	21
Tableau 3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région et niveau national.....	23
Tableau 4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages.....	24
Tableau 5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d’instruction du chef du ménage (%).....	25
Tableau 7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés .....	27
Tableau 8: Evolution des seuils de pauvreté .....	30
Tableau 9: Indices de pauvreté par région (%).....	32
Tableau 10: Evolution des indices de pauvreté selon milieu de résidence (%).....	33
Tableau 11: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%).....	37
Tableau 12: Evolution de la possession de télévision selon région (%) .....	43
Tableau 13: Evolution de la possession de téléphone mobile selon région (%).....	45
Tableau 14: Evolution de la possession de moto selon région (%) .....	47
Tableau 15: Evolution de l’usage de la chasse/fosse/latrine selon la région (%) .....	52
Tableau 16: Evolution de l’utilisation de bois comme source d’énergie pour la cuisson par région (%).....	54
Tableau 17: Evolution des taux d’alphabétisation par sexe (%).....	57
Tableau 18: Alphabétisation parmi les personnes âgées 15-24 ans, selon sexe et milieu (%) .....	57
Tableau 19: Coefficient de Gini selon les différentes caractéristiques .....	62
Tableau 2.1: Répartition de l’échantillon entre les strates .....	71
Tableau 2.2: Répartition des ménages selon la présence au passage.....	72
Tableau 2.3: Répartition de l’échantillon consolidé des ménages.....	73
Tableau 3.1: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par région (%).....	75
Tableau 3.2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par milieu (%).....	75
Tableau 3.3: Indicateurs de pauvreté selon le sexe du CM, niveau d’instruction, taille et milieu (%).....	76
Tableau 3.4: Evolution de la possession du réfrigérateur par sexe du CM, quintile et milieu (%).....	76
Tableau 3.5: Evolution de la possession de réfrigérateur selon région (%) .....	77
Tableau 3.6: Evolution de la possession de télévision par sexe du CM, quintile et milieu (%).....	77
Tableau 3.7: Evolution de la possession du téléphone mobile par sexe du CM, quintile et milieu (%).....	78
Tableau 3.8: Evolution de la possession de moto par sexe du CM, quintile et milieu (%).....	78
Tableau 3.9: Evolution de l’accès à l’eau potable sexe du CM, quintile et milieu (%) .....	79
Tableau 3.10: Evolution de l’accès à l’eau potable selon région (%).....	79
Tableau 3.11: Evolution de l’accès à l’électricité par sexe du CM, quintile et milieu (%).....	79
Tableau 3.12: Evolution de l’accès à l’électricité selon région (%) .....	80
Tableau 3.13: Evolution de l’use d’aisance type chasse/fosse/latrine par sexe du CM, niveau d’instruction, quintile et milieu (%).....	80
Tableau 3.14: Evolution de l’utilisation de bois comme source d’énergie pour la cuisson par sexe du CM, quintile et milieu (%).....	81
Tableau 3.15: Evolution de l’alphabétisme par région (%).....	81
Tableau 3.16: Alphabétisme par situation de pauvreté et milieu (%) .....	81
Tableau 3.17: Alphabétisme par sexe et quintile (%) .....	82
Tableau 3.18: Evolution de l’inégalité entre 2001 et 2011 mesurée par l’indice de Gini .....	82
Figure 3.19: Evolution de l’inégalité entre 2001 et 2011.....	87
Tableau 4.1: Répartition des dépenses trimestrielles sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %).....	88
Tableau 4.2: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA).....	88

Tableau 4.3: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens de janvier à mars 2012 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)	89
Tableau 4.4: Part budgétaire des fonctions de consommation en octobre - décembre 2011 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %) .....	89
Tableau 4.5: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %) .....	90
Tableau 4.6: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)	91

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire des Etudes Economiques et de Statistiques pour l'Afrique Subsaharienne
BM	Banque Mondiale
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSCR	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DRPSIAP	Directeur Régional de la Planification du Développement, de la Statistique, de l'Informatique, de la Population et de l'Aménagement du Territoire
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté
EMOP	Enquête modulaire et permanente auprès des ménages
FGT	Foster, Greer et Thorbecke
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
MICS-ELIM	Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples intégrée aux dépenses de consommation des ménages
UP	unité primaire
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ORTM	Office de Radiodiffusion Télévision du Mali

## AVANT PROPOS

Depuis plus d'une décennie, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de toute politique de développement du pays. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent la disponibilité des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population.

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, entend relever ce défi en mettant en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir, dans des délais courts, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des populations et des ménages.

A terme, l'EMOP vise à fédérer les enquêtes auprès des ménages de même type dans le but de rendre l'utilisation plus efficiente des ressources humaines et financières, déjà insuffisantes, du Système Statistique National.

La première année de mise en œuvre de l'opération a démarré le 1er avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012. Elle s'est déroulée en quatre passages et chaque passage durait trois mois de collecte au terme duquel un rapport d'analyse est rédigé. Avec le retrait du partenaire suédois suite aux événements survenus dans notre pays le 22 mars 2012, la finalisation des travaux d'analyse a pris du retard.

Le présent rapport découle de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages des quatre passages. Il expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions ainsi que dans les deux milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse. La particularité de Bamako à absorber les résultats du milieu urbain a été jugulée en le faisant ressortir dans certains tableaux ou graphiques comme strate à part. Cette stratification n'affecte en rien la précision des résultats de Bamako en tant que région ou vu comme milieu de résidence.

Les indicateurs sectoriels relatifs à l'éducation, à l'emploi, etc. sont consignés dans les rapports de passage.

Conformément, au calendrier établi, les utilisateurs disposeront désormais des données sur divers aspects des conditions de vie de la population malienne à la fin de chaque trimestre.



Je me félicite de la publication du rapport annuel de la première année de mise en œuvre de l'EMOP, fruit d'une collaboration féconde entre l'INSTAT et ses partenaires.

C'est pourquoi, il me plaît de rendre un hommage mérité à la coopération suédoise pour son accompagnement financier et technique sans lequel le projet allait demeurer au stade des idées. Je remercie également AFRISTAT pour sa contribution au traitement des données et à l'amélioration du rapport d'analyse, les Directions régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de la Population et de l'Aménagement du territoire pour le suivi rapproché des travaux de collecte. Enfin, je remercie tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réussite de l'opération.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs de données statistiques.

Je vous remercie et vous souhaite bonne lecture.

**Seydou Moussa TRAORE**

**DIRECTEUR GENERAL**

## CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI 2011 - 2012

Le Mali est un vaste pays saharo-sahélien de 1 241 238 km<sup>2</sup> enclavé au sein de l’Afrique de l’Ouest. En 2009, la population malienne était estimée à 14,5 millions d’habitants, dont 50,4% de femmes et plus de 70% vivant en milieu rural [INSTAT, RGPH 2009]. La densité de la population s’élève à 11,7 habitants au km<sup>2</sup>. Cette population est essentiellement jeune avec 46,6% qui ont moins de 15 ans.

Le Mali compte huit régions administratives, un district, 703 communes et 11 341 villages et fractions [INSTAT, RGPH 2009]. Une vingtaine de groupes ethniques y cohabitent et partagent une longue tradition de vie commune. L’islam est la religion la plus répandue. Environ 95% de la population est musulmane, les autres 5% sont constitués de chrétiens et d’animistes.

Depuis la fin des années 1990, le Gouvernement du Mali, avec l’appui de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a orienté sa politique de développement sur la lutte contre la pauvreté. Cette volonté s’est manifestée par l’élaboration en 1998 de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) qui a ouvert la voie au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté dont la troisième génération a été adoptée en 2011 et couvre la période 2012-2017<sup>1</sup>.

Le Mali a une économie à vocation essentiellement agropastorale avec plus de 2/3 de la population occupée dans le secteur. Au cours des cinq dernières années, les performances macroéconomiques du pays ont été appréciables. Le tableau ci-dessous donne l’évolution de quelques indicateurs macroéconomiques de 2007 à 2011.

**Tableau 1 : Evolution de quelques indicateurs économiques clés (en %)**

	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de croissance réelle du PIB	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7
<i>dont secteur primaire</i>	2,5	13,2	5,6	11,4	-1,3
<i>dont secteur secondaire</i>	-4,6	-4,6	3,5	-2,1	8,1
<i>dont secteur tertiaire</i>	10,4	4,3	3,5	4,5	3,8
Taux d’inflation	1,4	9,2	2,2	1,2	3,0
Taux d’investissement global (en % du PIB)	21,6	20,2	21,2	24,5	23,1
<i>dont privé</i>	10,3	10,2	11,0	11,5	12,2
<i>dont public</i>	9,1	8,1	9,5	9,7	10,0
Taux de pression fiscale (en % PIB)	14,2	13,3	14,8	14,6	14,6
Taux de couverture (exportation/importation)	85,3	79,3	75,8	80,1	79,2
Taux d’endettement extérieur (% PIB)	21,6	21,4	25,3	29,2	29,1

Source : INSTAT (2013) « Comptes économiques du Mali

<sup>1</sup> Depuis la deuxième génération, le CSLP est devenu Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRCP)

Le taux de croissance économique a évolué en dents de scie au cours de la période atteignant 5,8% en 2010 pour chuter à 2,7% en 2011. Cette baisse de la croissance du PIB s'expliquerait par plusieurs chocs externes majeurs comme les crises ivoirienne et libyenne, l'insuffisance et la mauvaise répartition de la pluviométrie.

Le Produit Intérieur Brut par habitant a augmenté de 253 142 FCFA en 2007 à 316 439 FCFA en 2011, soit une hausse moyenne de 4,6% par an. Le Mali demeure parmi les pays les plus pauvres du monde. Avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,344, il est classé 175<sup>ème</sup> sur 187 pays classés en 2011.

Le solde budgétaire de base s'est établi à -120,4 milliards de FCFA en 2011 contre -67,4 milliards de FCFA en 2010. En pourcentage du PIB, il a été de -2,4% en 2011 contre -1,3% en 2010.

Le ratio de l'endettement extérieur rapporté au PIB a connu une hausse sur la période pour atteindre 29,1% en 2011. L'inflation est maîtrisée en dessous de 3% (la norme communautaire selon les critères de convergence de l'UEMOA) à l'exception de l'année 2009 où le taux d'inflation a atteint 9,2%. Cette hausse généralisée des prix est consécutive à la mauvaise campagne agricole 2007/2008 (mauvaise pluviométrie et attaque des criquets) et la flambée des prix des hydrocarbures.

L'investissement privé a connu une croissance régulière (mais faible) de 2007 à 2011 pendant que l'investissement public a évolué en dents de scie.

Le défi majeur pour le Mali est celui de sa croissance démographique. Il s'agit d'assumer le doublement de la population d'ici quelques décennies. La population a augmenté de 9,8 à 14,5 millions d'habitants entre les recensements de 1998 et de 2009. Le taux de croissance annuel moyen de la population est passé de 2,2% en 1998 à 3,6% en 2009. Selon les projections démographiques et sous l'hypothèse d'une baisse moyenne de la fécondité, la population totale est estimée à 17,8 millions d'habitants en 2015, contre 15,4 millions en 2010<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup>Le nombre moyen d'enfants par femme passerait de 6,4 en 2009 à 4,4 en 2035.

## **RESUME**

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) a pour objectif de recueillir un large éventail d'indicateurs socio-économiques nécessaires pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Plus précisément, l'EMOP a été conçu pour mettre à jour les indicateurs du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) arrimés à ceux des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ainsi qu'à ceux des programmes sectoriels mis en œuvre par le gouvernement du Mali.

La phase de collecte des données de cette enquête s'est déroulée en quatre passages du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012. Les informations recueillies au cours de cette opération sont relatives à la démographie, le logement, l'éducation, la santé, l'emploi, la sécurité alimentaire, les dépenses de consommation etc. Les résultats sont significatifs au niveau des huit régions, du district de Bamako ainsi qu'au niveau des deux milieux de résidence.

Les principaux résultats obtenus à partir de ces informations sont présentés dans les rapports de passage. Le présent rapport, focalisé sur l'analyse de la pauvreté, résulte de l'exploitation des données consolidées des dépenses de consommation des différents passages.

### **Niveau de la pauvreté**

L'incidence (taux) de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à satisfaire ses besoins de base, est estimée à 45 % en 2011.

La pauvreté est largement répandue en milieu rural, plus de la moitié d'entre eux sont pauvres (51 %). Les ménages dirigés par les hommes contiennent plus de pauvres que ceux dirigés par les femmes (47 % contre 27 %).

L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesuré par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen des dépenses des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est estimé à 192,6 milliards de francs FCFA.

### **Possession de biens durables**

L'enquête montre que 11 % des ménages possèdent un réfrigérateur au Mali en 2011. C'est le milieu urbain qui explique en grande partie cette possession (20 %) contre 8 % en milieu rural. Le pourcentage de ménages possédant un réfrigérateur a connu une augmentation significative entre 2001 et 2011, passant de 5 % à 11 %.

Concernant la possession du téléviseur, 37 % des ménages déclarent en disposer. La proportion des ménages urbains possédant cet appareil est de 57 % contre 31 % pour ceux du milieu rural. On

constate une évolution positive dans la possession du téléviseur entre 2001 et 2011 (de 14 % à 37 %).

La possession du téléphone portable<sup>3</sup> par les ménages a enregistré une progression significative entre 2006 et 2011, passant de 23 % à 67 %. Les proportions des ménages possédant ce moyen de communication sont estimées respectivement à 78 % et 63 % pour les milieux urbain et rural.

Près d'un ménage sur deux (48 %) dispose d'une moto au Mali en 2011 selon l'enquête. Les proportions de ménages possédant une moto dans les milieux urbain et rural sont 52 % et 47 % respectivement. On remarque une croissance des ménages possédant la moto entre 2001 à 2011 (passant de 17 % à 48 %).

### **Accès aux services de base**

La proportion de ménages ayant accès à l'eau potable est passée de 69 % à 81 % entre 2001 et 2011. Seuls 16 % des ménages pauvres ont accès à l'eau potable en milieu rural contre 29 % des ménages en milieu urbain.

En termes d'hygiène, l'enquête révèle une baisse significative dans l'utilisation de la nature comme moyen d'aisance en milieu rural entre 2001 et 2011. On passe ainsi de 29 % à 13 %.

L'enquête montre également que le bois est la principale énergie utilisée par les ménages comme moyen de cuisson. Ce sont les ménages ruraux qui sont les plus grands utilisateurs de ce moyen (82 %) alors qu'en milieu urbain ce taux est de 51 %. On remarque une baisse des proportions de ménages ayant recours à ce combustible surtout en milieu urbain entre 2001 et 2011 (de 62 % à 51 %).

L'analyse révèle un progrès significatif quant à l'accès à l'électricité en réseau. En effet, au Mali, le taux d'accès est passé de 8 % en 2001 à 20 % en 2009 et 21 % en 2011. Cette tendance se confirme également dans les deux milieux de résidence où le taux passe de 26 % à 52 % entre 2001 et 2011 dans l'urbain et de 1 % à 10 % dans le rural pour la même période.

---

<sup>3</sup> Le téléphone portable n'a pas été capté dans l'enquête de 2001.

## INTRODUCTION

Depuis plus d'une décennie, conscient de la nécessité d'améliorer les conditions de vie de la population, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de sa politique de développement. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ayant pour objets entre autres, le suivi et l'évaluation des stratégies mises en œuvre pour la réduction de la pauvreté.

La formulation, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent de disposer des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population. Dès lors, la réalisation d'enquête d'envergure nationale comportant des modules qui offrent la possibilité d'avoir une image idoine de la pauvreté devient une exigence pour le pays.

C'est ainsi que l'Institut National de la Statistique a réalisé plusieurs enquêtes qui ont permis au pays de disposer d'un profil de pauvreté à partir duquel les différentes générations du CSLP se sont servies dans le cadre de leurs revues. Dans l'ordre chronologique, il s'agit principalement de l'Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté (EMEP-2001), de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM-2006), et de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples et de dépenses des ménages (MICS-ELIM-2010).

Malgré cette production relativement abondante et régulière, la nécessité d'avoir une production annuelle en vue d'être en phase avec la tenue des revues du CSLP devenait de plus en plus une exigence. Quel dispositif faudrait-il mettre en place pour répondre aux besoins de production capable d'évaluer annuellement la mise en œuvre du CSLP?

Pour satisfaire cette exigence, l'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, a mis en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir les informations susceptibles de renseigner les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des personnes et des ménages.

Le présent rapport résulte de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages des quatre passages et expose le niveau des principaux indices de pauvreté

enregistrés au niveau national, dans les régions et les milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse (Bamako, Autres villes et Rural)<sup>4</sup>.

Des analyses croisées plus détaillées faisant intervenir les caractéristiques socio démographiques de la population ainsi que le capital économique des ménages par rapport à la possession de biens d'équipements compléteront l'analyse.

Le document est structuré en cinq chapitres. Le premier est relatif à l'analyse des dépenses de consommation des ménages. Le deuxième, traite des concepts de la pauvreté. Les caractéristiques de la pauvreté et d'autres aspects du bien-être sont traités respectivement dans les chapitres trois et quatre. Le dernier chapitre analyse l'inégalité dans la distribution des dépenses de consommation.

---

<sup>4</sup> La pertinence de cette stratification est justifiée par le fait que Bamako influence les résultats du milieu urbain s'il n'est pas traité à part.

## BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP

La méthodologie de l'EMOP est présentée brièvement dans le tableau ci-dessous. Le développement se trouve dans l'Annexe 1.

Période	Avril 2011 – mars 2012. Quatre passages trimestriels
Echantillon	7176 ménages dans 1158 sections d'énumération. Sondage stratifié en deux degrés
Echantillon enquêté avec succès	6912 ménages
Taux de réponse	96 %
Pondération	Les poids sont ajustés pour les non-réponses
Imputation	Pour les ménages avec 3 passages complets il a été imputé les dépenses du passage manquant
Période de référence	Pour chaque ménage, les dépenses alimentaires sont mesurées quatre fois avec référence aux 7 derniers jours. Les dépenses moins fréquentes sont mesurées quatre fois avec référence aux 3 derniers mois. Les dépenses des biens durables sont mesurées une fois avec référence aux 12 derniers mois.



## DEFINITION DES CONCEPTS CLES

### 1. Les indices FGT

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La forme générale est

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha},$$

où  $n$  = le nombre total des individus,  $q$  = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil),  $y_i$  = les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu  $i$ , et  $z$  = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

#### a. *L'incidence de la pauvreté*

Nous l'obtenons pour  $\alpha = 0$

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice  $P_0$  ne changerait pas.

#### b. *Le gap ou profondeur de la pauvreté*

Il s'obtient pour  $\alpha = 1$

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z - y_i}{z} \right)$$

Le gap de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau au-dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

*c. La sévérité de la pauvreté*

Nous l'obtenons pour  $\alpha = 2$

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z - y_i}{z} \right)^2$$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

## 2. Les Quintiles

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences<sup>5</sup>.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période **avril 2011-mars 2012**, de la plus faible à la plus élevée, et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième limite), 80 % (quatrième limite) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent respectivement.

Le quintile comme tel est associé au segment compris entre deux limites quintiles. Le premier segment (Quintile 1, les « **Moins nantis**<sup>6</sup> ») comprend les ménages pour lesquels les dépenses totales annuelles par tête sont inférieures à la limite quintile inférieure (130 194 FCFA) ;

Le Quintile 2 est composé de ménages pour lesquels les dépenses par tête sont comprises entre 130 194 FCFA et 195 712 FCFA ;

Le Quintile 3 est constitué de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 195 712 FCFA et 272 329 FCFA ;

<sup>5</sup>[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls\\_mengs\\_niv\\_vie/revenus\\_depense/revenus/def\\_quintile.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/def_quintile.htm)

<sup>6</sup> L'appréciation moins nantis ou plus nantis a été préférée à quintile plus pauvre ou quintile plus riche qui sont souvent fondés sur un jugement arbitraire.

Le Quintile 4 est composé de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 272 329 FCFA et 427 987 FCFA ;

Le Quintile 5, les « **Plus nantis** », regroupe les ménages dont les dépenses par tête sont supérieures à 427 987 FCFA.

### **3. Les équivalents adultes**

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique Subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé 20 – 50 ans. Par exemple, une femme de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge.

Pour les calculs de pauvreté, la mesure de dépenses par équivalent adulte serait plus indiquée que les dépenses par tête. Néanmoins, dans plusieurs pays, on préfère utiliser la mesure des dépenses par tête, qui a une interprétation facile à comprendre. Aussi, les échelles d'équivalents adultes ne sont pas parfaites ; elles ne mesurent pas les avantages des opérations en grande échelle dont profitent les ménages d'un grand nombre de membres.

# 1 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

Dans cette partie, l'analyse porte sur les niveaux de consommation des ménages, les parts des dépenses des principaux produits consommés ainsi que sur les principales fonctions de consommation.

## 1.1 La consommation des ménages

La dépense de consommation est un bon indicateur de bien-être du ménage à cause de sa stabilité contrairement au revenu. En effet, plus la dépense de consommation par tête du ménage est élevée plus le ménage est supposé satisfaire ses besoins vitaux.

Les dépenses annuelles de consommation pour l'ensemble du pays sont estimées à 3912 milliards. Près de 70 % de ces dépenses sont effectuées en milieu rural. La distribution des dépenses par quintile montre que les ménages nantis dépensent trois fois plus que les moins nantis. Les résultats montrent également qu'en moyenne, un ménage Malien dépense annuellement 2 686 083 FCFA. Quant à la dépense par tête, elle est estimée à 251 004 FCFA contre 331 938 FCFA en équivalent adulte.

**Tableau 1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage**

	Dépenses totales	Dépenses par ménage	Dépenses par tête	Dépenses par équivalent adulte
	Milliards de FCFA	FCFA	FCFA	FCFA
<b>Sexe du chef du ménage</b>				
Masculin	3 588	2 710 847	245 815	325 606
Féminin	324	2 439 449	327 509	422 971
<b>Niveau d'instruction du chef du ménage</b>				
Sans instruction	2 712	2 385 269	212 441	283 376
Primaire	487	3 285 093	349 336	449 082
Secondaire	312	3 401 800	416 379	525 500
Supérieur	401	5 047 190	593 205	747 106
<b>Quintile</b>				
Moins nantis	438	1 505 899	93 711	127 478
Quintile 2	570	1 956 262	161 739	216 428
Quintile 3	683	2 347 843	232 244	303 822
Quintile 4	857	2 937 362	338 143	438 820
Plus nantis	1 364	4 681 073	714 543	901 765

<b>Milieu</b>				
Bamako	886	4 053 282	440 796	564 686
Autres villes	354	2 450 029	236 762	312 312
Rural	2 672	2 443 968	221 194	294 189
<b>Mali</b>	<b>3 912</b>	<b>2 686 083</b>	<b>251 004</b>	<b>331 938</b>

*Source : EMOP-2011*

La consommation des produits alimentaires produits par le ménage (l'autoconsommation), est très importante, surtout dans les ménages moins nantis.

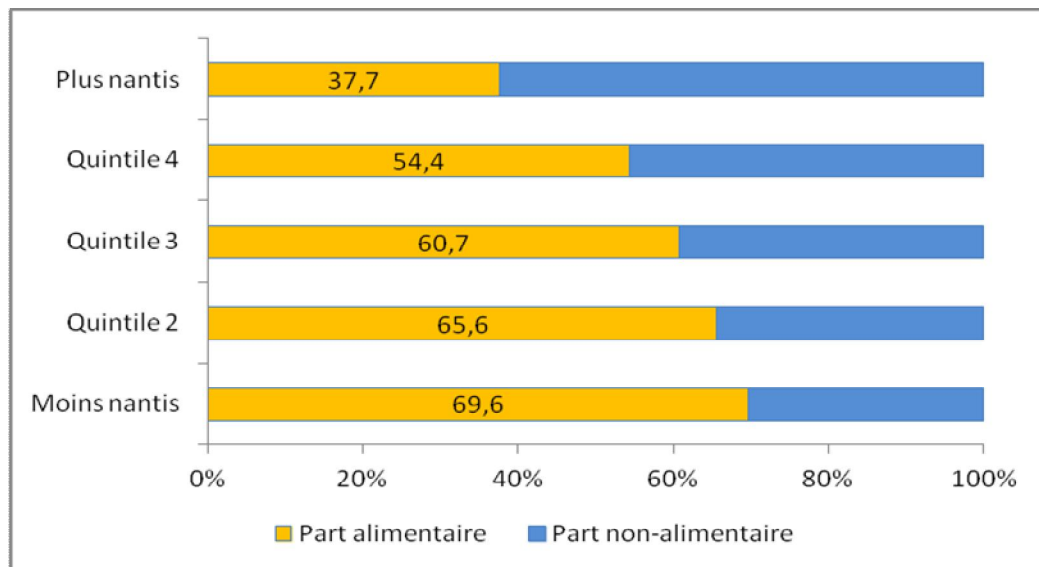
**Tableau 2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)**

	<b>Moins nantis</b>	<b>Quintile 2</b>	<b>Quintile 3</b>	<b>Quintile 4</b>	<b>Plus nantis</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Consommation alimentaire sans l'autoconsommation</b>	39,7	48,6	50,9	48,3	35,8	43,5
<b>Autoconsommation alimentaire</b>	30,0	17,0	9,9	6,0	1,8	9,5
<b>Consommation non alimentaire sans les loyers</b>	24,6	29,1	33,6	40,1	56,5	41,3
<b>Loyer payé y compris les imputations</b>	5,8	5,2	5,6	5,6	5,8	5,6
<b>Consommation totale</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>
<b>Consommation totale en milliards de FCFA</b>	<b>438</b>	<b>570</b>	<b>683</b>	<b>857</b>	<b>1 364</b>	<b>3 912</b>

*Source : EMOP-2011*

La part alimentaire des dépenses est un indicateur pertinent de l'état de bien-être du ménage. Il s'agit de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » au niveau du tableau 3. Elle s'obtient aussi comme la somme des deux premières lignes du tableau 2. Au niveau national, la part alimentaire est 53 %. Dans le chapitre 3, la part alimentaire s'analyse comme une mesure complémentaire de la pauvreté. La part des dépenses allouées à l'alimentation baisse du quintile le moins nanti au quintile le plus nanti.

**Figure 1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)**



*Source : EMOP-2011*

## **1.2 Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation**

De façon globale, les ménages maliens mettent plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation (53 %). Cette part est plus importante dans la région de Tombouctou (67 %) et moins élevée à Bamako (36 %). Autrement dit si les ménages de toutes les autres régions ont mis plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation, Bamako en a mis un peu plus du tiers (36 %). Ce résultat est d'autant plus plausible dans la mesure où la grande majorité des ménages aisés résident à Bamako.

Environ 12 % des dépenses des ménages sont affectées au logement, 9 % au transport, 6 % dans les habillements et 6 % dans la communication. Bamako a la plus forte proportion de toutes les dépenses citées avec 19 % d'allocation des dépenses dans le logement, 14 % environ dans le transport, 8 % dans la communication.

Les parts des dépenses quasiment nulles constatées au niveau de l'enseignement et restauration et hôtels seraient probablement dues au poids des ménages du milieu rural qui ont des dépenses pratiquement insignifiantes pour ces catégories.

**Tableau 3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région et niveau national (%)**

REGION	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble Mali
Alimentation et Boissons non alcoolisées	58,1	53,4	56,5	60,4	59,6	66,8	57,8	61,3	36,3	53,0
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,0	1,0	0,9	0,7	0,6	0,5	0,7	2,0	0,8	0,8
Articles d'Habillement et Chaussures	5,4	5,4	5,4	5,5	5,2	7,0	5,5	9,6	6,2	5,7
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	10,5	11,1	8,8	10,2	8,9	10,1	12,0	10,8	19,4	12,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	5,7	2,5	3,1	2,5	3,6	2,7	2,9	1,9	3,0	3,3
Santé	3,7	2,8	4,1	3,7	3,3	2,6	2,6	2,5	3,5	3,4
Transport	6,2	8,6	8,9	6,8	8,1	1,7	8,1	4,6	13,5	8,8
Communication	4,6	5,4	5,2	3,8	5,6	3,8	6,1	3,8	8,1	5,6
Loisirs et Cultures	1,4	1,9	1,4	1,1	1,1	1,9	0,6	1,4	1,7	1,5
Enseignements	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Biens services et Divers	3,1	7,7	5,8	5,3	4,1	3,0	3,6	2,2	7,3	5,6
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	<b>553</b>	<b>641</b>	<b>540</b>	<b>512</b>	<b>431</b>	<b>159</b>	<b>155</b>	<b>34</b>	<b>886</b>	<b>3912</b>

*Source : EMOP-2011*

### *Fonctions de consommation et niveau de pauvreté des ménages*

Le niveau de consommation diffère selon qu'on soit moins pauvre ou pauvre. En 2011, on a constaté une plus grande affectation des dépenses des ménages pauvres (69 %) dans l'alimentation. Cette part est de 49 % pour les ménages non pauvres. La différence est observée sur un grand nombre de fonctions notamment le transport (10 % environ pour les non pauvres contre 4 % environ pour les pauvres) ; le logement, l'eau, l'électricité (13 % environ pour les non pauvres contre 8 % pour les pauvres) ; la communication (6 % environ pour les non pauvres contre 3 % pour les pauvres).

**Tableau 4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)**

<b>Fonction</b>	<b>Pauvre</b>	<b>Non Pauvre</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	68,8	48,9	53,0
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,7	0,9	0,8
Articles d'Habilllements et Chaussures	5,1	5,8	5,7
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	8,3	13,2	12,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,6	3,5	3,3
Santé	3,4	3,4	3,4
Transport	4,1	10,0	8,8
Communication	2,6	6,4	5,6
Loisirs et Cultures	1,0	1,6	1,5
Enseignements	0,1	0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	0,0	0,1	0,1
Biens et services divers	3,3	6,2	5,6
	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	<b>801</b>	<b>3 111</b>	<b>3 912</b>

*Source : EMOP-2011*

***Fonctions de consommation et niveau d'instruction du chef du ménage***

Les ménages qui ont un chef de ménage avec un niveau d'instruction supérieur ont une part alimentaire très faible (33 %) comparativement aux autres niveaux d'instruction. En effet, les dépenses de ces ménages sont surtout orientées vers le logement (18 %) et les transports (18 %). Les ménages avec un chef sans niveau d'instruction ont des dépenses inférieures à la moyenne pour le logement, les transports et les communications, tandis que les dépenses sur les autres fonctions, comme l'habillement, les meubles et la santé sont plus ou moins au même niveau quel que soit le niveau d'instruction.



**Tableau 5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d’instruction du chef du ménage (%)**

	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	58,4	45,5	42,7	33,4	53,0
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,8	1,4	0,9	0,5	0,8
Articles d’Habillage et Chaussures	5,4	6,7	6,1	5,6	5,7
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	10,6	14,1	16,6	17,5	12,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,4	3,3	3,0	2,8	3,3
Santé	3,4	3,6	3,2	3,3	3,4
Transport	7,2	9,2	9,5	18,3	8,8
Communication	4,6	7,1	8,0	9,0	5,6
Loisirs et Cultures	1,3	1,6	1,9	2,3	1,5
Enseignements	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Restaurants et Hôtels	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Biens et services divers	4,8	7,4	7,9	7,1	5,6
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	<b>2 714</b>	<b>485</b>	<b>311</b>	<b>403</b>	<b>3 912</b>

*Source : EMOP-2011*

### *Fonctions de consommation et taille des ménages*

La part des dépenses d’alimentation augmente avec la taille du ménage. Cette part est de 47 % pour les ménages d’une à 3 personnes. Les ménages de 5 personnes et plus, consacrent plus de la moitié de leurs dépenses dans la consommation alimentaire.

En ce qui concerne les dépenses de santé, leur part augmente également avec la taille du ménage. C’est ainsi qu’elles sont estimées à 3 % pour les ménages de 2 personnes au plus et 4 % pour les ménages de 7 personnes et plus.

**Tableau 6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages (%)**

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16+ pers	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	46,8	55,2	52,7	52,5	53,0	53,0
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,8	0,7	0,9	0,8	0,9	0,8
Articles d'Habillement et Chaussures	6,9	5,6	6,0	5,6	5,4	5,7
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	14,4	13,8	12,9	13,0	9,9	12,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,5	2,8	3,1	2,9	3,9	3,3
Santé	3,0	3,5	3,2	3,2	3,7	3,4
Transport	9,4	6,2	9,6	8,8	10,0	8,8
Communication	7,8	5,7	4,8	5,6	5,7	5,6
Loisirs et Cultures	1,1	1,2	1,4	1,6	1,7	1,5
Enseignements	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Biens et services Divers	6,1	5,3	5,3	5,8	5,8	5,6
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	<b>224</b>	<b>906</b>	<b>694</b>	<b>801</b>	<b>1 288</b>	<b>3 912</b>

Source : EMOP-2011

### 1.3 Le poids des principaux produits alimentaires consommés

De tous les produits alimentaires consommés le riz coûterait plus cher aux ménages en termes de dépenses avec 18 % du poids des dépenses alimentaires totales. Le cumul des produits riz, mil, sucre et viande occupe 40 % des dépenses alimentaires ; ce cumul s'élève à plus de la moitié (50 %) des dépenses alimentaires en y ajoutant le poisson, le pain et le sorgho. Une politique des pouvoirs publics visant à réduire le coût de ces produits soulagerait les ménages.

**Tableau 7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés**

Produits	Montant (millions de FCFA)	Part alimentaire (%)	Part cumulée (%)
Riz	377 496	18,2	18,2
Mil	187 139	9,0	27,2
Sucre	140 587	6,8	34,0
Viande de bœuf fraîche	135 205	6,5	40,5
Poisson fumé, séché, salé	70 774	3,4	43,9
Pain	70 286	3,4	47,3
Sorgho	69 596	3,4	50,7
Thé	66 265	3,2	53,9
Poisson frais	64 146	3,1	57,0
Huile d'arachide	63 795	3,1	60,1
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	61 107	2,9	63,0
Maïs en grain crus	55 217	2,7	65,7
Oignon frais	49 613	2,4	68,1
Lait en poudre	45 353	2,2	70,2
Tubercules et plantain	45 086	2,2	72,4
Arachide décortiquée	38 865	1,9	74,3
Cube (Maggi, Jumbo, etc)	36 958	1,8	76,1
Lait frais local	31 667	1,5	77,6
Beurre de karité	26 708	1,3	78,9
Haricots secs	23 042	1,1	80,0
Autres produits alimentaires	414 726	20,0	100,0
<b>Total</b>	<b>2 073 630</b>	100,0	

*Source : EMOP-2011*

## 2 MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE

La notion de bien-être recouvre plusieurs définitions et concepts. Ce rapport traite d'abord de ce qui est généralement défini comme la pauvreté, à savoir le fait, pour un ménage ou une personne de ne pas disposer des ressources ou des compétences nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels (Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon ; 2002). Cette définition se fonde sur une comparaison des niveaux de revenus, de consommation, d'éducation et de certains autres attributs des personnes. Comme énoncé dans l'introduction, l'EMOP se réfère aux dépenses de consommation pour évaluer la pauvreté dans sa dimension monétaire. Certains autres aspects du bien-être en lien avec la pauvreté monétaire sont présentés dans le chapitre 4. D'autres aspects de la pauvreté liés aux conditions de vie des ménages tels que l'éducation, la santé, l'emploi ainsi que ceux relatifs à la pauvreté subjective ont été présentés dans les rapports de passage.

### 2.1 Concepts et mesures de la pauvreté

Dans la littérature, trois éléments sont requis dans le calcul d'une mesure de la pauvreté. De prime abord il y a lieu de choisir l'indicateur le mieux adapté à la mesure du bien-être qui peut être le revenu ou les dépenses de consommation. Ensuite, il convient de déterminer une ligne de pauvreté, c'est-à-dire un seuil en dessous duquel un ménage ou une personne déterminée sera considérée comme pauvre.

L'EMOP en collectant les informations sur la consommation des ménages, s'est intéressée à trois types de dépenses qui couvraient pratiquement l'ensemble des mouvements pour lesquels les mêmes ménages étaient amenés à effectuer des dépenses sur les 4 passages. Il s'agissait essentiellement des dépenses rétrospectives sur :

- Les sept derniers jours en ce qui concerne les produits alimentaires de base ou essentiels ;
- Les trois derniers mois sur les produits non alimentaires dont les dépenses sont moins fréquentes (semi-durables);
- Les dépenses des douze derniers mois qui ont été captées seulement au premier et au dernier passage (biens durables).

La valeur de ces dépenses était captée sous forme **d'achat, d'autoconsommation** ou de **cadeaux reçus**.

En dernier lieu, il est nécessaire de sélectionner des indices en l'occurrence ceux de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) (voir les Définitions des concepts clés, p. 16) qui servent à mesurer la pauvreté.

- **L'incidence** est définie comme le pourcentage des individus pauvres, c'est-à-dire ceux pour lesquels les dépenses de consommation sont situées en dessous du seuil de pauvreté. C'est la mesure FGT avec  $\alpha = 0$ .
- **La profondeur** est la moyenne des montants qui manquent aux individus pour atteindre le seuil de pauvreté mesurée en pourcentage du seuil. Une faible profondeur indique que les individus pauvres ont des dépenses assez proches du seuil, mais toujours au-dessous du seuil. C'est la mesure FGT avec  $\alpha = 1$ .
- **La sévérité** est la mesure FGT avec  $\alpha = 2$ . Elle reflète la situation inégalitaire des pauvres et il est plus facile de l'interpréter dans les comparaisons. Une valeur faible de la sévérité indique non seulement qu'il y a peu d'individus pauvres qui ont des dépenses éloignées de la ligne de pauvreté, mais traduit également qu'il y a moins d'inégalité dans la distribution des dépenses des ménages pauvres. En revanche, une valeur élevée de la sévérité indiquerait le contraire.

## 2.2 Détermination des seuils de pauvreté

Dans la littérature, on retient qu'au Mali les estimations de la pauvreté en 2001 ont été construites selon une variante de la méthode dite de l'énergie nutritive (DNSI, 2004).

L'approche a consisté à calculer un seuil alimentaire de pauvreté selon cette méthode (en réalisant une correspondance statistique entre la consommation énergétique et la dépense alimentaire), et à rajouter au seuil de pauvreté alimentaire ainsi obtenu une estimation des besoins non-alimentaires. La Banque Mondiale en utilisant les mêmes données de l'EMEP, a recalculé un autre seuil sur la base du coût des besoins de base.

En 2006, le seuil de pauvreté a tout simplement été obtenu en appliquant l'inflation (9,65 %) entre 2001 et 2006 au seuil de 2001 calculé par la BM. En 2010, le seuil de pauvreté a été estimé à nouveau en tenant compte de l'évolution du coût de la vie entre 2006 et 2010 sur la base de la ligne de pauvreté établie en 2006. En 2010, les taux d'inflation séparés pour le seuil alimentaire et le seuil non-alimentaire ont été calculés..

En 2011, pour rester cohérent dans l'application des approches méthodologiques afin d'assurer la comparabilité dans le temps entre les résultats de la série des opérations ayant servi à l'analyse de la pauvreté, la même démarche a été adoptée c'est-à-dire procéder à l'actualisation des deux composantes du seuil de pauvreté de 2010 pour déterminer celui de 2011 (voir aussi Annexe 4). Ainsi, les calculs effectués ont permis d'avoir un seuil de pauvreté global estimé à 171 810 FCFA par tête par an.

**Tableau 8: Evolution des seuils de pauvreté**

	Années de référence			
	2001	2006	2009-10	2011
<b>Seuils de pauvreté (FCFA)</b>	144 000	149 000	165 000	172 000
<b>Incidence de la pauvreté (%)</b>	55,6	47,5	43,6	45,4

*Source : EMOP 2011*

### **2.3 Unité d'analyse**

L'unité d'analyse la plus petite à laquelle s'applique la théorie de l'analyse de la pauvreté serait l'individu. Mais ce choix se révélerait peu pratique étant donné la nature contraignante des indicateurs de bien-être qui sont généralement admis pour mesurer la pauvreté (Angèle Soliz, Luis Alejandro, juin 1999). En effet, si la consommation est jugée adéquate pour mesurer le bien-être d'une personne puisque tous les individus effectuent des dépenses de consommation, cependant, force est de s'en convaincre qu'il y a des dépenses, comme celles du logement ou d'électricité qui sont difficiles à individualiser. Aussi, une des raisons déterminantes est peut être le fait que des données sur la consommation individuelle ne sont pas toujours disponibles dans la plupart des cas ; les enquêtes sur la consommation se réalisant usuellement au niveau du ménage. En outre ces biens font l'objet d'économie d'échelle.

Il s'agit d'un choix pertinent, puisque des dépenses telles que le logement, l'alimentation, et les factures d'eau ou d'électricité sont communes au ménage tout entier étant donné qu'on ne dispose pas en général des données pour chaque individu composant le ménage.

Cependant, si le ménage est considéré comme unité d'analyse, les principaux résultats relatifs aux indices de pauvreté se réfèrent aux individus.

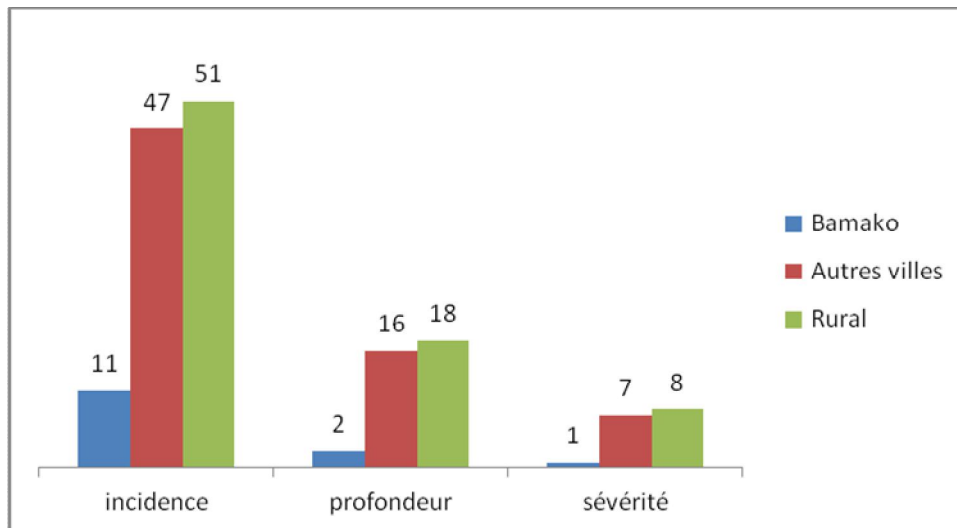
## **3 CARACTERISATION DE LA PAUVRETE**

### **3.1 Analyse régionale et spatiale de la pauvreté**

L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence c'est-à-dire la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 45 % au niveau national en 2011. Ce pourcentage correspond à 7,1 millions d'individus. Il est important d'apprécier la valeur de cette estimation entre 42 % et 49 % avec un niveau de confiance de 95 %.

Les résultats de l'enquête révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 11 % à Bamako contre respectivement 47 % et 51 % dans les autres villes et en milieu rural. On observe la même tendance au niveau de la profondeur aussi bien que de la sévérité c'est-à-dire qu'il y a plus d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté dans les autres villes et en milieu rural qu'à Bamako.

**Figure 2: Indices de pauvreté de 2011 selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP 2011*

Les résultats régionaux montrent que les régions où l'ampleur de la pauvreté est la plus élevée dans cet ordre sont Mopti, Sikasso et Ségou avec des incidences respectives de 61 %, 58 % et 52 %. Le classement de Mopti par rapport à Sikasso doit être apprécié avec réserve sachant que les enquêtes de 2006 et 2010 ont positionné Sikasso comme étant la région qui a l'incidence de la pauvreté la plus élevée. Cependant, en 2001 l'incidence de la pauvreté la plus élevée a été enregistrée au niveau de la région de Koulikoro (84 %). En dehors des différences de méthodologies entre la série des enquêtes ayant conduit à l'évaluation de la pauvreté, il est raisonnable d'attendre d'autres éditions de l'EMOP avant de tirer toute conclusion hâtive relative à ce renversement de tendance. Aussi, les prix des produits alimentaires de base pourraient-ils expliquer la situation paradoxale de Sikasso ?

Bamako et Kidal affichent les incidences les plus faibles (11 % et 4 % respectivement). L'incidence très faible enregistrée à Kidal, est cohérente avec celle de l'EMEP/2001 où la région avait le taux le plus faible (34 %) après Bamako (28 %). La comparaison avec l'ELIM2006 et MICS-ELIM 2010 n'est pas pertinente car on a procédé à des regroupements de régions qui ne permettent pas d'appréhender singulièrement la situation des régions concernées. A Mopti et à

Sikasso, la profondeur et la sévérité sont très élevées traduisant une inégalité dans la distribution des dépenses de consommation qui servent à mesurer le niveau de bien-être.

**Tableau 9: Indices de pauvreté par région (%)**

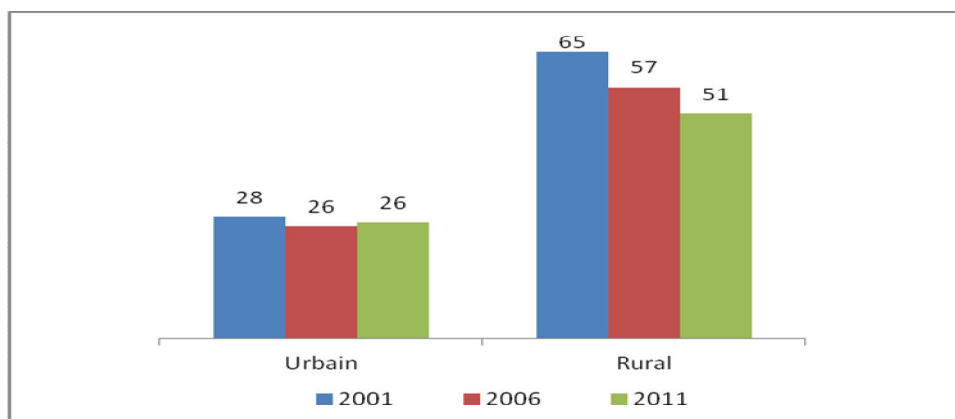
Région	Incidence	Profondeur	Sévérité
Kayes	40,0	12,2	5,2
Koulikoro	46,6	14,0	5,7
Sikasso	58,1	21,5	10,2
Ségou	52,2	15,9	6,3
Mopti	60,7	28,0	15,3
Tombouctou	47,0	10,9	3,3
Gao	34,3	9,4	3,6
Kidal	4,4	1,1	0,3
Bamako	10,7	2,3	0,7
<b>Mali</b>	<b>45,4</b>	<b>15,5</b>	<b>7,0</b>

Source : EMOP 2011

L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesuré par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen de revenu par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est estimé à 16 % du seuil. Les résultats montrent une corrélation positive entre l'incidence de la pauvreté et sa profondeur observées dans les régions.

La sévérité de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart séparant les pauvres du seuil de pauvreté, mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, s'élève à 7 %. Elle est plus prononcée à Sikasso, Mopti et Ségou.

**Figure 3: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



Sources : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011



**Tableau 10: Evolution des indices de pauvreté selon milieu de résidence (%)**

<b>Années de référence</b>	<b>Indices de pauvreté</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>2001</b>	Incidence	27,7	64,8	55,6
	Profondeur	15,2	25,6	21,2
	Sévérité	6,0	13,2	10,7
<b>2006</b>	Incidence	25,5	57,0	47,5
	Profondeur	9,6	20,4	16,7
	Sévérité	3,9	9,9	8,0
<b>2011</b>	Incidence	26,3	51,1	45,4
	Profondeur	8,2	17,6	15,5
	Sévérité	3,5	8,0	7,0

*Sources : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP-2011*

### **3.2 Pauvreté et part de consommation alimentaire**

Traditionnellement, le bien-être et la pauvreté sont mesurés en termes de capacités financières à faire face aux besoins de base. L'approche la plus limitée est d'utiliser le revenu ou la consommation en espèces. Cependant, l'estimation à travers les dépenses de consommation est préférable à celle du revenu car il est plus stable avec moins d'omissions. Aussi, pour plusieurs raisons, certaines personnes rechignent de déclarer leurs revenus.

Un nombre important de ménages, vivent totalement ou partiellement de leur propre production alimentaire (autoconsommation) et résident dans des logements dont ils sont les propriétaires. La valeur de cette consommation doit être incluse dans les dépenses des ménages lors de la comparaison du bien-être entre les groupes et au fil du temps.

Les deux mesures les plus courantes de bien-être et de la pauvreté sont le taux de pauvreté et la part de l'alimentation dans la consommation totale.

Lorsque les ménages obtiennent plus d'argent, ils dépensent aussi plus d'argent pour la nourriture, mais la part alimentaire dans le budget total descend (la loi d'Engel<sup>7</sup>). Engel a déclaré qu'un ménage est pauvre s'il utilise plus de 60 % du budget pour les produits alimentaires, et extrêmement pauvre s'il en affecte plus de 80 % dans l'alimentation.

En terme d'analyse, le taux de pauvreté renseigne sur l'ampleur de la pauvreté en indiquant la proportion d'individus pauvres qui vivent en dessous du minimum normatif requis pour satisfaire

<sup>7</sup> H. Houthakker, « An International Comparison of Household Expenditure Patterns, Commemorating The Centenary of Engel's Law », *Econometrica*, vol. 25, 1957, pp. 532-551

ses besoins essentiels alors que la part alimentaire indique concrètement le niveau du bien-être d'un groupe de ménages. Ainsi, les deux mesures sont complémentaires et devraient normalement suivre la même tendance. En général, une part alimentaire faible devrait correspondre à un faible taux de pauvreté. Autrement, les perturbations observées dans cette corrélation positive, peuvent être expliquées par des choix méthodologiques différents. Généralement, les parts alimentaires pour les groupes sont plus robustes que les taux de pauvreté à connotation arbitraire, où chaque ménage doit être classé comme pauvre ou riche. Il est également possible que les différences puissent être expliquées par des variations dans la distribution du bien-être.

La Figure 4 compare l'évolution du bien-être de 2001 à 2011 pour les deux approches. En effet, la situation s'avère similaire pour les deux méthodes. Le niveau de bien-être de tous les groupes s'est amélioré à l'exception de Ségou et Tombouctou. La situation de Tombouctou semble meilleure selon le taux de pauvreté, que par rapport à la part alimentaire, tandis que la situation de Mopti semble meilleure en fonction de la part alimentaire comparativement au taux de pauvreté. L'inégalité est plus exacerbée à Mopti que partout ailleurs (coefficient de Gini 0,42) alors que la région de Tombouctou est la moins inégalitaire (coefficient de Gini 0,30). Ces deux exemples illustrent parfaitement la situation du paragraphe précédent.

**Figure 4: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2001 et 2011 (%).**

2011	Part alimen.	2001		2011	% pauvres	2001
	0-5			Kidal	0-5	
	6-10			Supérieur Secondaire	6-10	
	11-15			Bamako	11-15	
	16-20				16-20	Bamako
	21-25			Primaire	21-25	Kidal
	26-30				26-30	Gao
Supérieur	31-35			Gao	31-35	Tombouctou
Bamako	36-40			Kayes	36-40	
Secondaire	41-45			Mali	41-45	Ségou
Primaire Non-pauvres	46-50			Tombouctou Koulikoro	46-50	
Koulikoro, Mali	51-55			Autre villes, Rural, Ségou Sans instruction	51-55	Kayes Urbain
Sans instruction, Kayes Sikasso, Gao, Mopti	56-60			Sikasso.	56-60	Mali
Ségou, Kidal	61-65	Bamako		Mopti	61-65	Mopti Rural
Tombouctou Pauvres	66-70	Kidal Urbain			66-70	Koulikoro
	71-75	Mali, Koulikoro, Sikasso Ségou, Tombouctou, Gao			71-75	
	76-80	Rural, Mopti			76-80	Sikasso
	81-85	Kayes				81-85
	86-90				86-90	
	91-95				91-95	
	96-100				96-100	

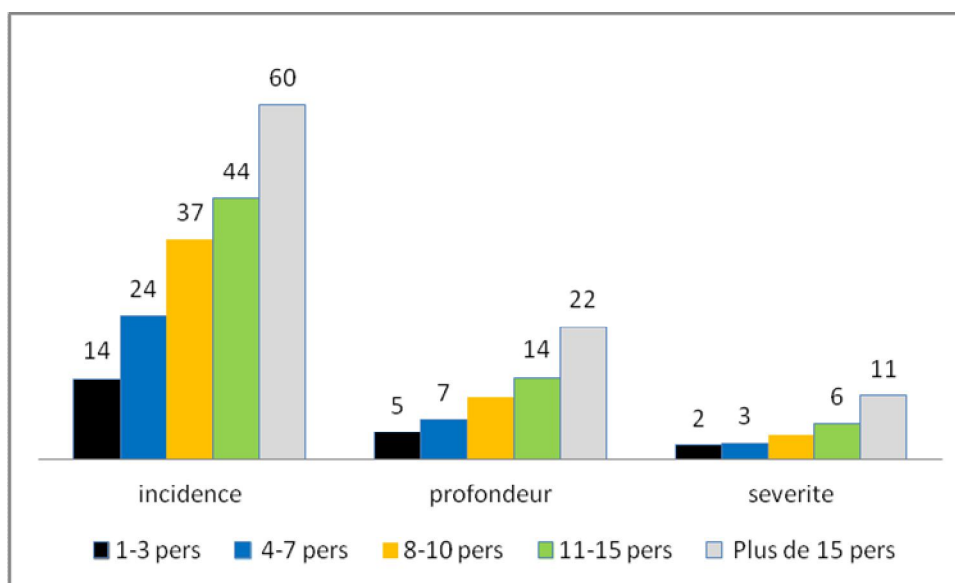
Sources : EMEP 2001, EMOP 2011.

### 3.3 Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté

La pauvreté est le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer de ressources pour faire face à ses besoins essentiels. En effet, elle se caractérise par un manque d'utilité dans les divers domaines de la vie tels que l'éducation, la santé, le logement, l'emploi, etc. Pour bien cibler les pauvres, il est indispensable d'avoir une masse d'information à travers laquelle ils sont identifiés en fonction de certaines caractéristiques propres aux personnes et aux ménages telles que le sexe, le niveau d'éducation, le statut dans l'emploi et la taille du ménage.

La taille du ménage c'est-à-dire le nombre de personnes vivant quotidiennement ensemble dans le ménage est un élément qui contribue à augmenter les besoins de consommation du ménage. Ainsi, si les ressources disponibles pour faire face aux besoins essentiels de tous les membres du ménage ne sont pas abondantes, alors le risque de basculer dans la pauvreté s'élève. L'enquête révèle une corrélation positive entre l'effectif du ménage en personnes et l'incidence de la pauvreté. L'analyse des résultats indique que l'ampleur de la pauvreté est plus élevée dans les ménages de plus de quinze (15) personnes contre ceux faiblement peuplés (1-3) personnes (60 % contre 14 % respectivement).

**Figure 5: Indices de pauvreté selon la taille du ménage (%)**



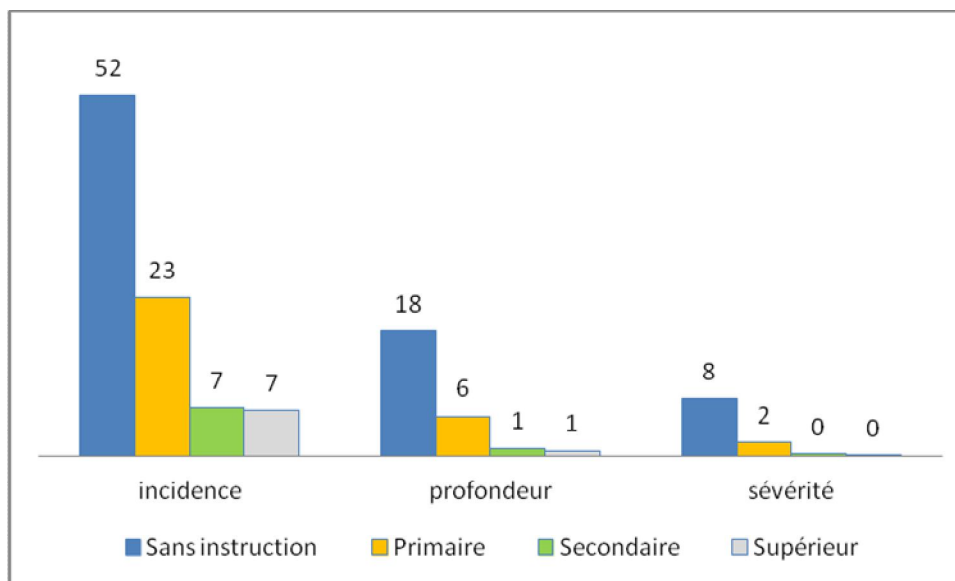
*Source : EMOP-2011*

Le niveau d'éducation d'un individu est une caractéristique fondamentale qui explique beaucoup de choses. Une bonne éducation donne la chance d'échapper à la pauvreté, de trouver un emploi, d'améliorer ses conditions de vie et de faire des choix. L'éducation est l'un des leviers les plus efficaces pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)<sup>8</sup>. Le niveau de

<sup>8</sup> [www.humanite.fr/17\\_03\\_2011-les-pauvres-savent-que-l-education-p...](http://www.humanite.fr/17_03_2011-les-pauvres-savent-que-l-education-p...)

bien-être d'un ménage ou des individus qui y vivent peut donc à juste titre s'apprécier à travers celui de son chef. Contrairement à la taille, l'enquête révèle une corrélation négative entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'incidence de la pauvreté (7 % contre 52 %) respectivement pour un niveau d'éducation équivalent à celui du supérieur comparé à celui qui est sans niveau d'instruction au sens de l'enquête c'est-à-dire celui qui n'a jamais été à l'école ou qui s'est arrêté au niveau de la maternelle.

**Figure 6: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)**



Source : EMOP-2011

L'analyse des résultats de l'EMOP-2011 montre que l'incidence de la pauvreté est moins élevée dans les ménages dirigés par les femmes. Parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par un homme, presque la moitié est pauvre (47 %), au voisinage de la moyenne nationale. L'incidence est plus faible (27 %) parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par une femme. Ces ménages (environ 9 % de tous les ménages) ont dans leur majorité des caractéristiques assimilables à celles des ménages non pauvres. Ils sont plus souvent localisés dans les villes, leurs chefs possèdent plus souvent une instruction primaire ou secondaire, la taille de ces ménages est plus petite que la moyenne (taille).

**Tableau 11: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%)**

	Incidence	Profondeur	Sévérité
Masculin	46,6	16,0	7,3
Féminin	26,5	7,7	2,9
<b>Mali</b>	<b>45,4</b>	<b>15,5</b>	<b>7,0</b>

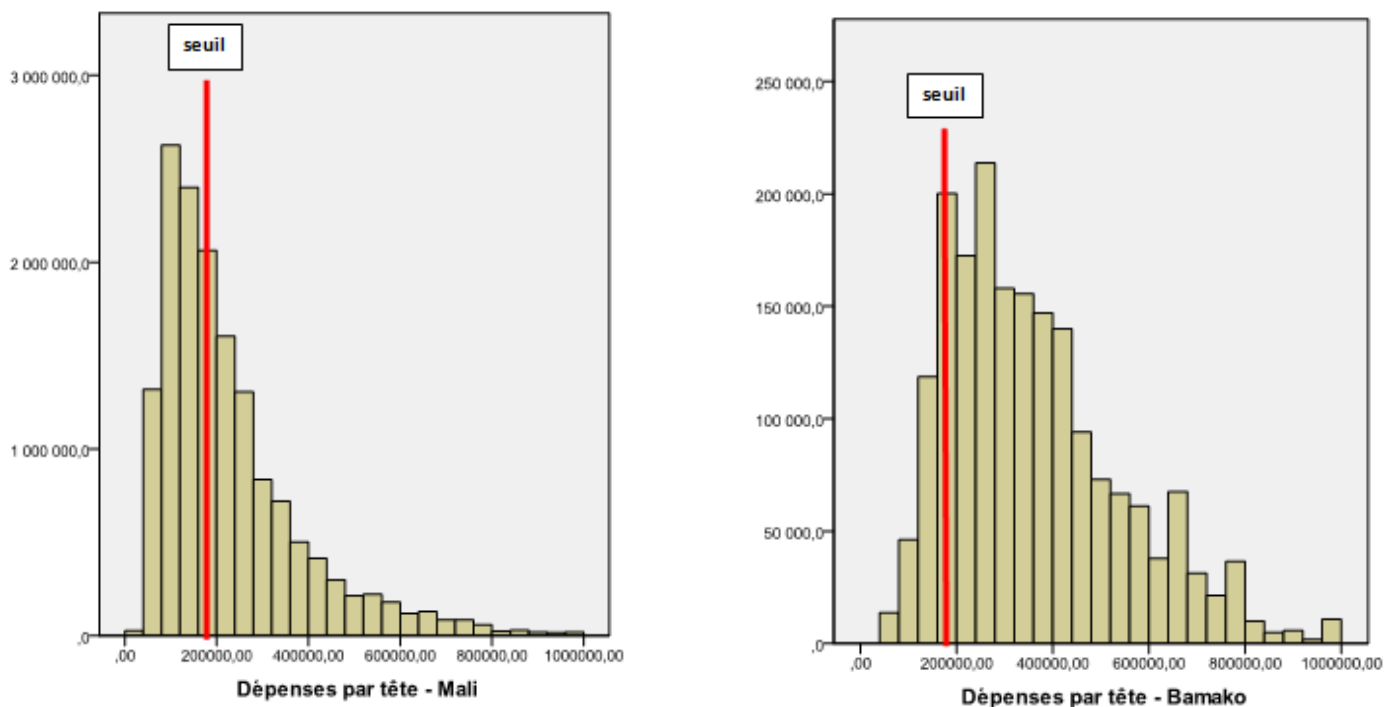
Source : EMOP-2011

### 3.4 La distribution des ménages selon les dépenses par tête

Les graphiques dans les Figures 7 et 8 montrent que les distributions des dépenses par tête dans les milieux différents se distinguent très nettement. Dans le milieu rural, une grande partie des individus (51 %) se trouve dans des ménages au-dessous du seuil, et les dépenses par tête annuelles environ 100 000 à 120 000 FCFA sont les plus fréquentes. On note aussi que les individus dans chaque intervalle, comme indiqué à l'axe vertical, sont très nombreux. Dans les Autres villes, où la population est beaucoup moins nombreuse, la distribution est plus étendue, cependant toujours avec 47 % des individus au-dessous du seuil. A Bamako, avec seulement 10 % de la population au-dessous du seuil, la distribution est beaucoup plus étendue à droite, ce qui signifie un grand nombre de ménages plus nantis.

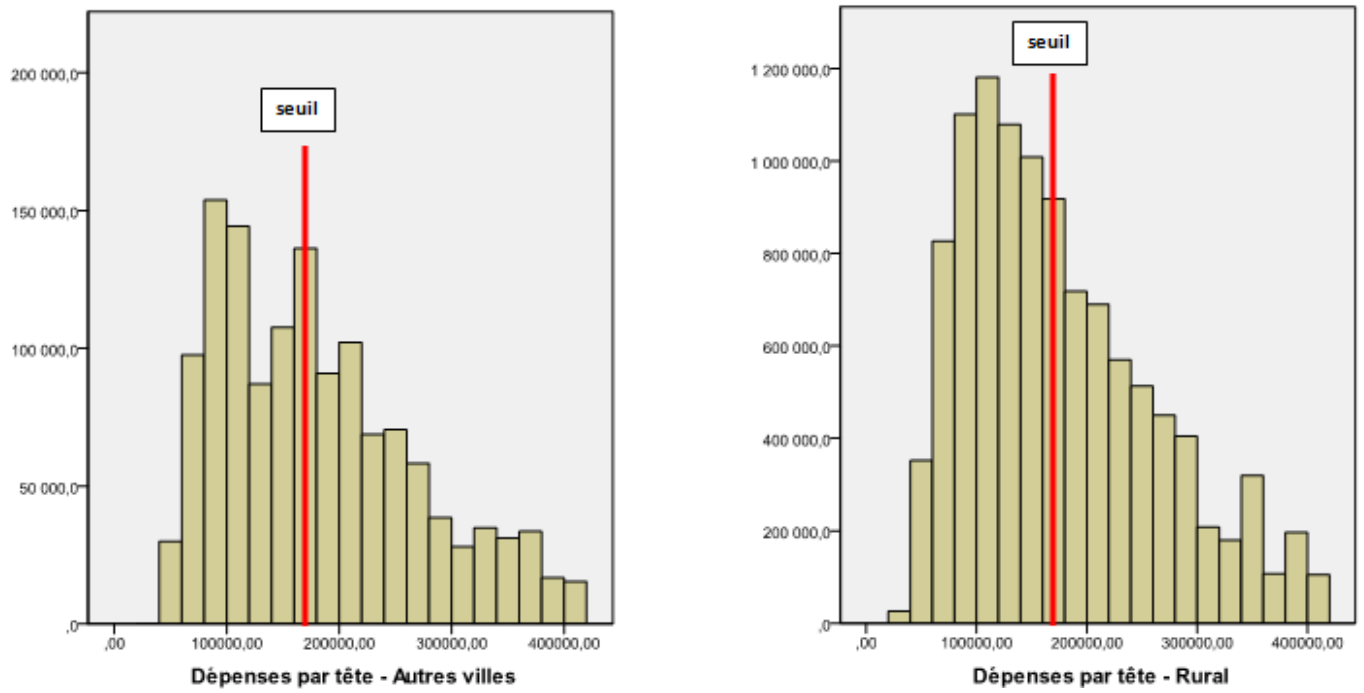
Les intervalles sont d'une largeur de 40 000 FCFA pour les histogrammes sur le niveau national et Bamako, mais d'une largeur de 20 000 FCFA pour le milieu rural et pour les autres villes.

Figure 7: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako



Source : EMOP-2011

**Figure 8: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes**



Source : EMOP-2011

## **4 AUTRES ASPECTS DU BIEN-ETRE**

La pauvreté peut se manifester comme un manque de certaines qualités de vie, ou du bien-être. Il s'agit de la qualité du travail, le loisir au foyer, la mobilité, la facilité de communiquer. Ce sont toutes des composantes du bien-être qui sont parfois accessibles avec difficulté aux ménages pauvres. Ces conditions peuvent être satisfaites tout au moins par la possession de certains biens durables. Dans la section 4.1, on donne des résultats sur la possession d'un réfrigérateur, du téléviseur, du téléphone mobile et de la moto. Ces équipements individuels ou collectifs reflètent le niveau de bien-être des ménages en termes d'utilité dans le cadre de la satisfaction de certains besoins. Cependant, il est difficile de tenir un jugement objectif par rapport à la possession ou non d'un bien par un individu car ce qui est utile pour quelqu'un, ne l'est pas nécessairement pour un autre. En d'autres termes, les goûts différents des individus jouent sur la possession ou non des biens. En outre, l'acquisition des équipements a été captée à travers les réponses du chef de ménage ce qui ne veut pas dire que leur usage est partagé par tous les membres du ménage.

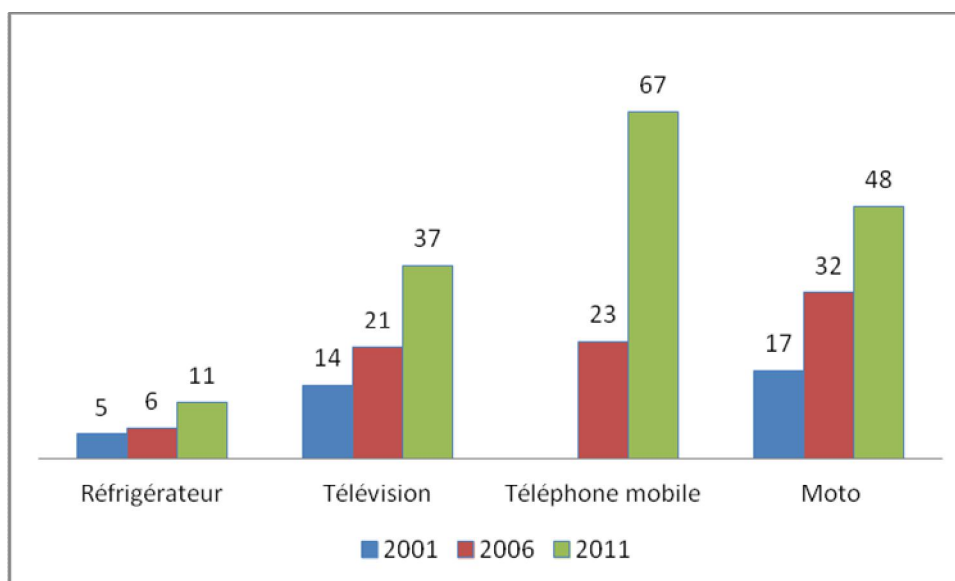
D'autres aspects importants du bien-être sont liés au logement. L'accès à l'eau potable, aux ressources hygiéniques, à l'électricité, et la source d'énergie pour la cuisson mesurent aussi partiellement la situation du bien-être d'un ménage. La section 4.2 présente des résultats en point.

En outre, le bien-être peut se refléter à travers les conditions personnelles des individus. Ici on ne présente que l'alphabétisme ; comme déjà souligné, la pauvreté se caractérise aussi par un manque d'utilité dans plusieurs autres domaines de la vie tels que l'éducation, la santé, l'emploi, etc., dont certains résultats sont présentés dans les rapports des passages 1, 2 et 3 de l'EMOP.

Certains des résultats de ce chapitre sont présentés dans le rapport du premier passage. Ces résultats ont été croisés à d'autres informations relatives aux dépenses de consommation pour améliorer les analyses. En plus, l'évolution depuis 2001 est présentée.



**Figure 9: Evolution de la possession de certains biens (%)**



*Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011*

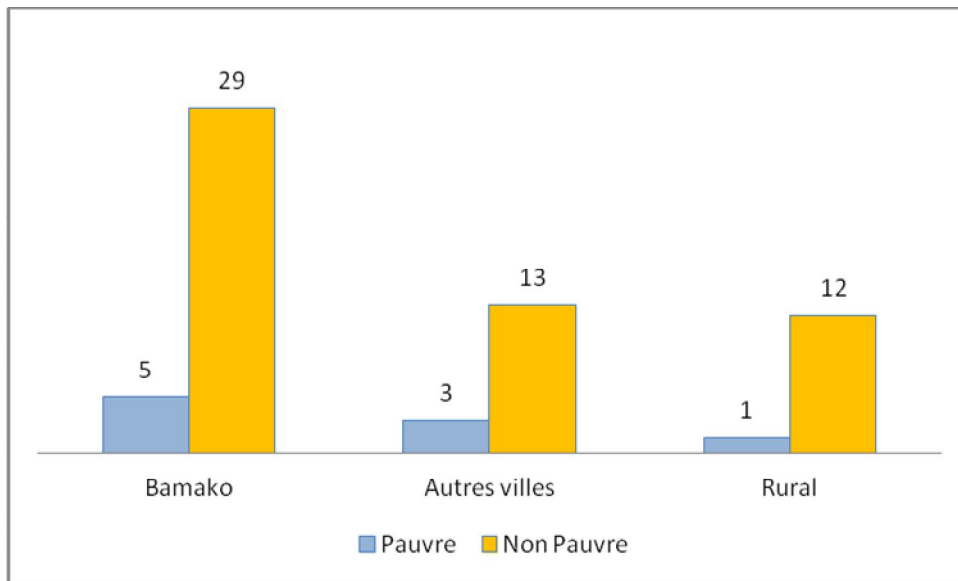
## **4.1 DYNAMIQUE DE LA POSSESSION DES BIENS DURABLES**

### **4.1.1 Possession du réfrigérateur**

Dans l'ensemble, entre 2001 et 2011, la possession du réfrigérateur est passée de 5 % à 11 %. L'analyse montre que les taux de possession les plus élevés sont observés en milieu urbain particulièrement à Bamako et dans les ménages non pauvres, mettant en évidence la disparité notoire entre les milieux à se procurer un réfrigérateur.

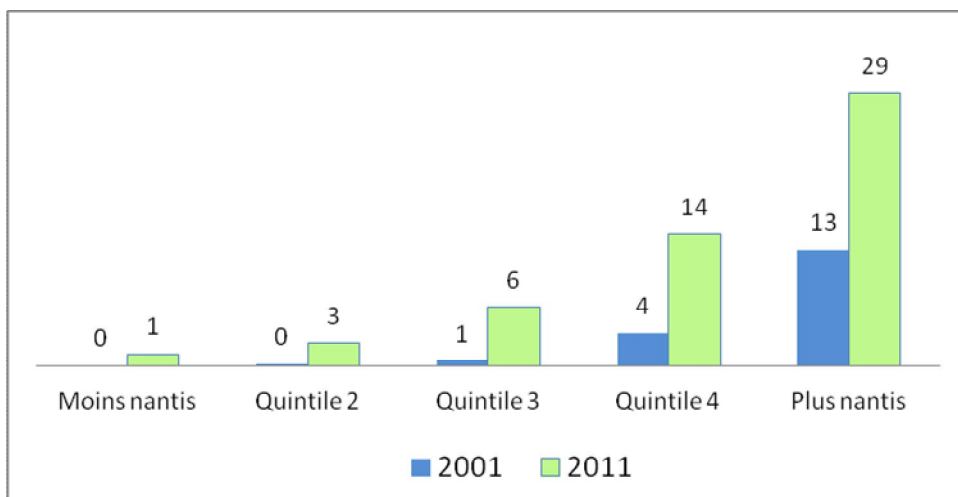
Entre 2001 et 2011, les taux de possession du réfrigérateur ont progressé de façon remarquable. La progression la plus spectaculaire est observée au niveau du quintile le plus nanti. Entre les deux dates elle a passé de 13 % à 26 % dans le quintile le plus nanti.

**Figure 10: Possession du réfrigérateur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP 2011*

**Figure 11: Evolution de la possession du réfrigérateur selon les quintiles (%)**

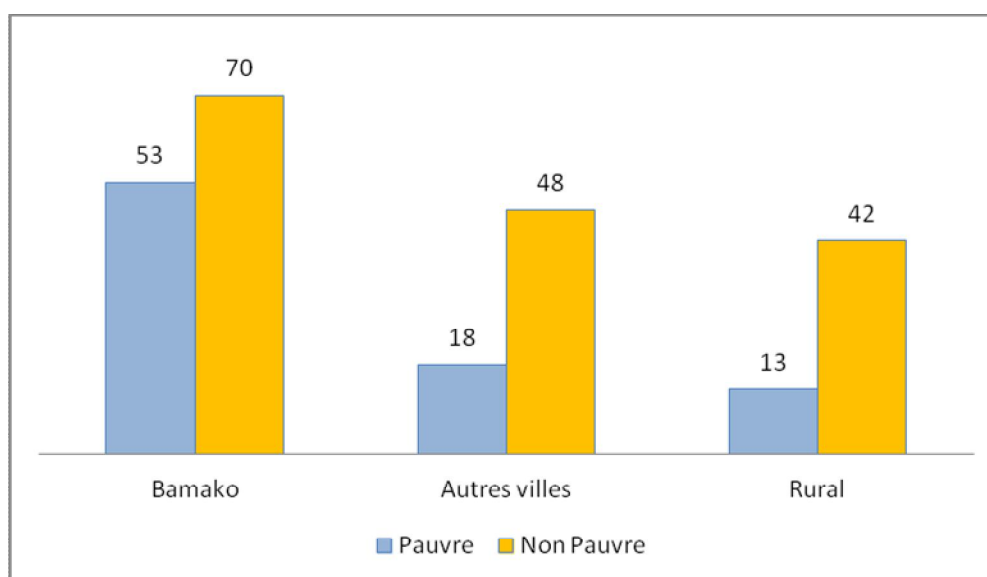


*Source Sources: EMEP 2001, EMOP 2011*

#### 4.1.2 Possession du téléviseur

Dans l'ensemble, le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a augmenté entre 2001 et 2011 passant de 14 % à 37 %. La possession du téléviseur en tant que moyen d'information et de distraction est plus prononcée dans les ménages non pauvres.

**Figure 12: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP-2011*

Les résultats montrent une évolution croissante dans toutes les régions excepté celles de Tombouctou et Gao. Les taux les plus élevés sont observés dans le district de Bamako passant de 50 % à près de 69 % entre 2001 et 2011. Les résultats montrent également une forte disparité dans la possession du téléviseur entre Bamako et les autres régions où les taux sont tous inférieurs à 40 %, à l'exception de Kidal en 2011 (42 %).

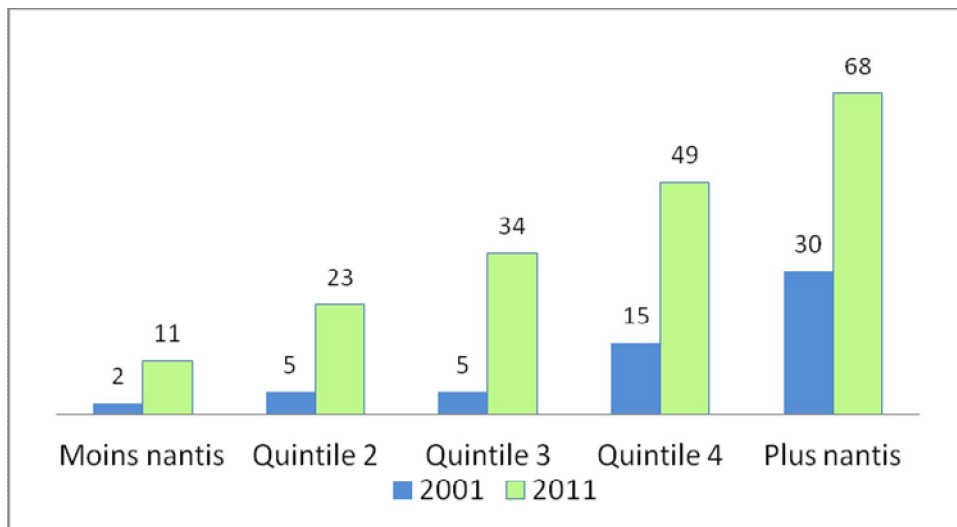
**Tableau 12: Evolution de la possession de télévision selon région (%)**

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
<b>2001</b>	11	11	7	11	8	7	15	15	50	<b>14</b>
<b>2006</b>	12	18	22	13	17	19	6	20	61	<b>21</b>
<b>2011</b>	31	35	39	33	24	18	26	42	69	<b>37</b>

*Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011*

Le taux d'équipement en télévision est corrélé positivement avec le niveau des dépenses du ménage. En effet, les résultats indiquent que les taux de possession sont plus élevés chez les nantis que chez les plus démunis et ce quelle que soit l'année d'enquête.

**Figure 13: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%)**



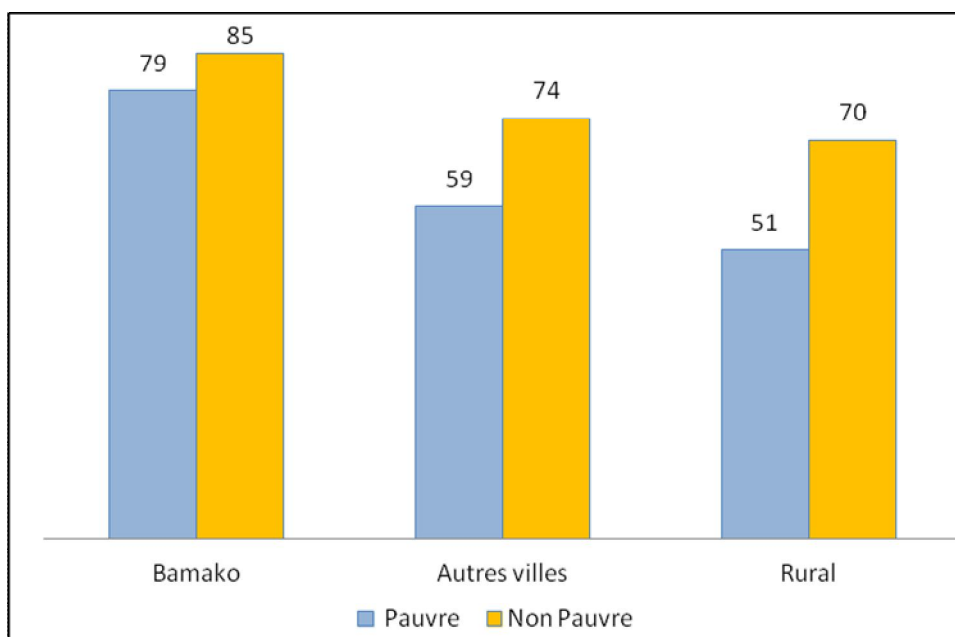
*Sources: EMEP 2001, EMOP 2011*

#### **4.1.3 Possession du téléphone mobile**

L'usage du téléphone mobile s'est largement répandu au Mali au cours de la dernière décennie et a surtout contribué à faciliter la communication. Posséder donc ce bien est un facteur de soulagement en termes de communication quand on sait que dans un passé récent, toute information relative à un évènement social nécessitait un déplacement. Le téléphone mobile a donc véritablement contribué à rapprocher les populations.

Les résultats de l'EMOP montrent que dans l'ensemble du pays, les taux de possession de téléphone mobile sont passés de 23 % en 2006 à 67 % en 2011. On note qu'en 2001, la question sur la possession de téléphone mobile n'a pas été posée car peu de personnes en possédaient. En se plaçant dans les milieux, on relève une disparité dans la possession entre les milieux urbain et rural mais la possession reste toujours importante dans les ménages non pauvres

**Figure 14: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP-2011*

Les résultats indiquent que les taux les plus élevés sont enregistrés au niveau du District de Bamako quelque soit l'année et qu'entre les deux dates, la possession de téléphone mobile s'est considérablement accélérée, avec une augmentation de près de 44 points de pourcentage au niveau national.

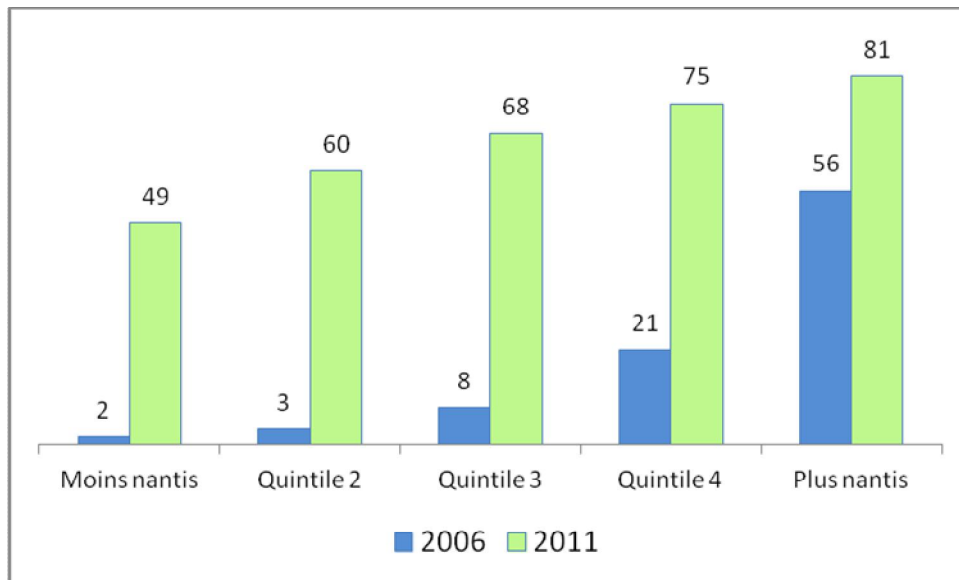
**Tableau 13: Evolution de la possession de téléphone mobile selon région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
<b>2006</b>	27	16	14	11	13	15	22	44	69	<b>23</b>
<b>2011</b>	65	63	68	69	53	61	62	55	85	<b>67</b>

*Sources: ELIM 2006, EMOP 2011*

L'analyse par quintile laisse apparaître clairement un taux de possession plus élevé dans les ménages riches par rapport aux ménages pauvres quelque soit l'année de référence.

**Figure 15: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%)**



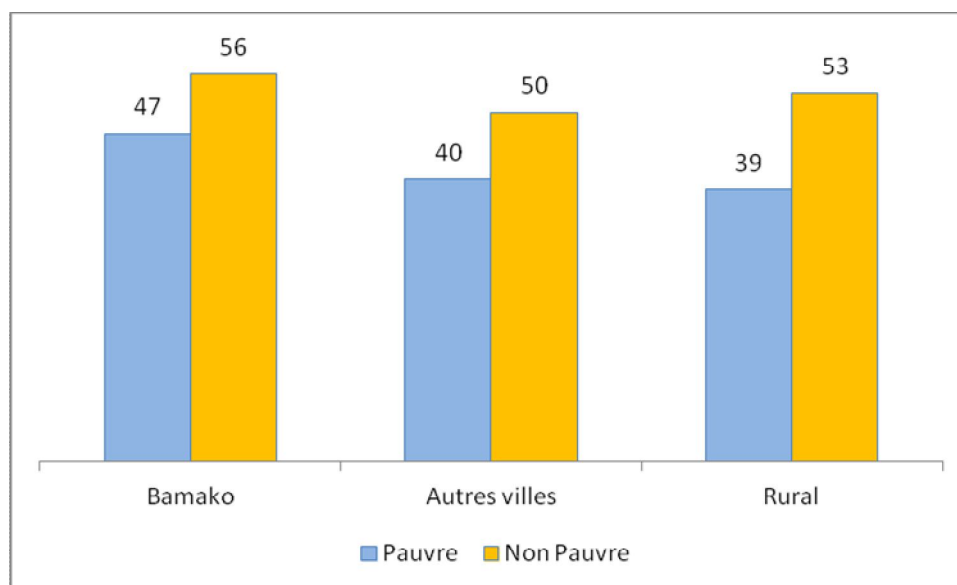
*Sources: ELIM 2006, EMOP 2011*

#### **4.1.4 Possession de la moto**

La possession de la moto en tant que bien permet de gagner du temps et d'améliorer les conditions de transport de la population. Tout comme les autres biens d'équipement, elle peut être considérée comme un indicateur de condition de vie facilement mesurable.

Les taux de possession de moto estimés au niveau national entre 2001 et 2011 s'élèvent à 17 % et 48 % respectivement. En l'espace de dix (10) ans, les taux ont été pratiquement multipliés par trois (3). Ce bond est dû à l'accessibilité d'engins à deux roues en provenance de l'Asie à des prix abordables. Selon l'EMOP-2011, plus de la moitié des ménages possèdent une moto. Ce résultat d'ensemble est valable aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Figure 16: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP-2011*

L'analyse régionale de la possession de moto place la région de Sikasso en tête avec 60 % de taux de possession en 2011. Bamako occupe la deuxième place (55 %) suivi de la région de Ségou (53 %). En dehors de ces régions précédemment citées, les autres régions ont des taux inférieurs ou égaux à la moyenne de 2011.

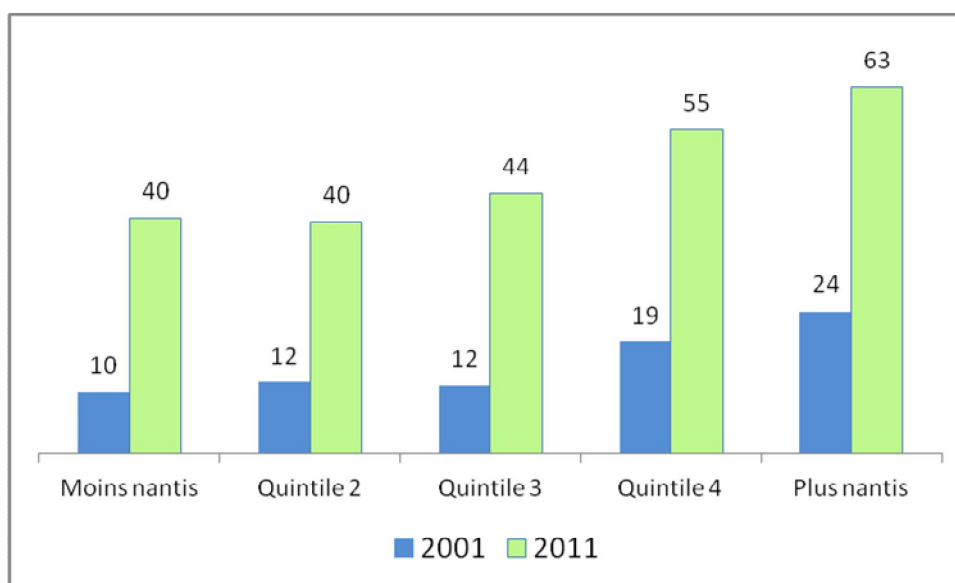
**Tableau 14: Evolution de la possession de moto selon région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
<b>2001</b>	7	13	17	27	15	5	12	0	28	<b>17</b>
<b>2006</b>	23	27	48	38	29	9	17	13	42	<b>32</b>
<b>2011</b>	43	48	60	53	44	22	33	32	55	<b>48</b>

*Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011*

A l'instar des autres biens, les taux de possession de moto en 2011 sont plus élevés dans les ménages plus nantis (63 %). Les résultats montrent également pour la même année une augmentation des taux de possession même dans le quintile le moins nantis (40 %).

**Figure 17: Evolution de la possession de moto selon quintile (%)**



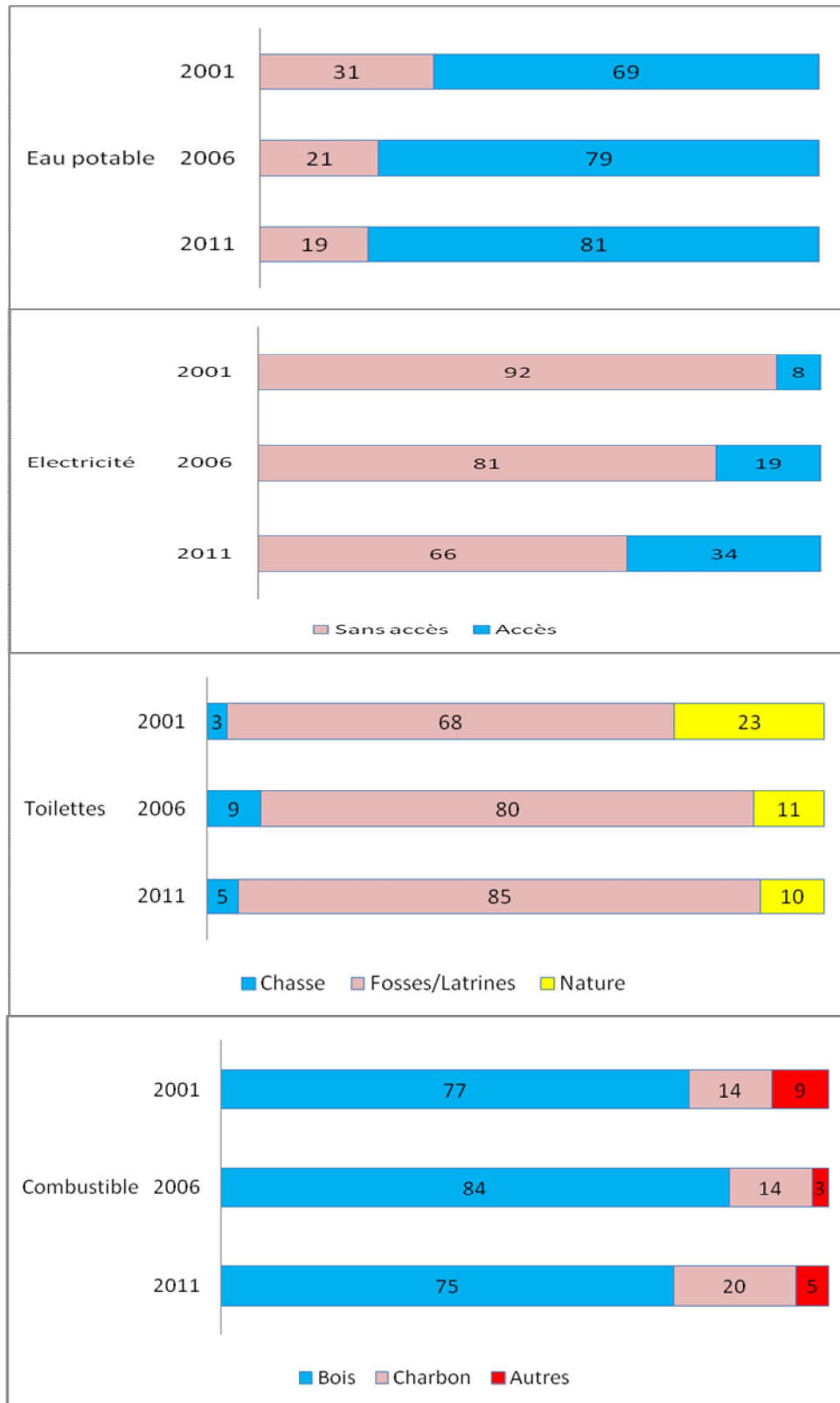
*Sources: EMEP 2001, EMOP 2011*

## 4.2 ACCES AUX SERVICES DE BASE

Le niveau d'accès aux services sociaux de base est un bon indicateur de la qualité de vie d'une population donnée. Ces services incluent l'eau, l'électricité, l'hygiène, la source d'énergie pour faire la cuisine, etc. Chacun des services montre une évolution positive sur la période 2001 à 2011.



**Figure 18: Evolution de l'accès aux services de base (%)**



Sources: *EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011*

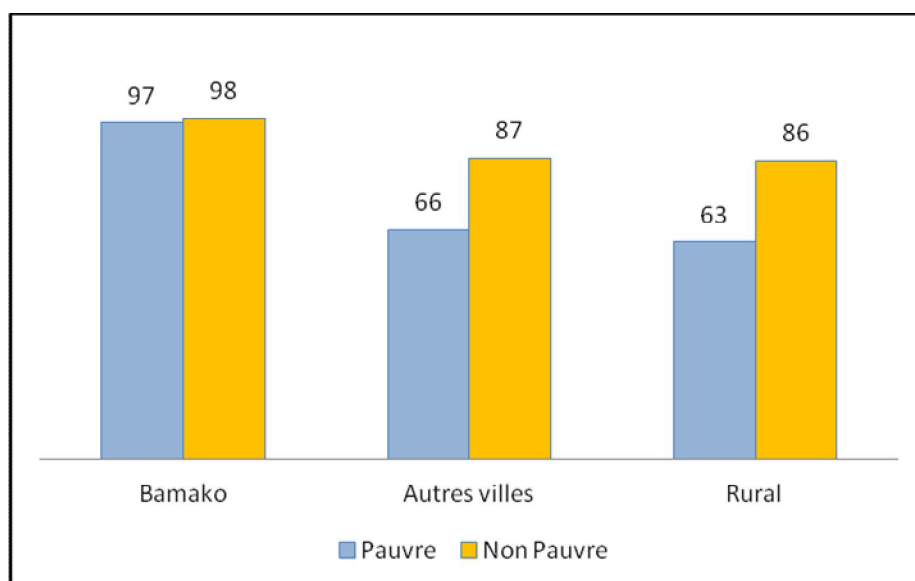
Les combustibles pour faire la cuisine dans la catégorie « Autres » regroupent l'électricité, le gaz, le pétrole et les déchets d'animaux.

#### 4.2.1 Accès à l'eau potable

On entend par eau potable celle provenant du robinet, des forages et des puits améliorés ou protégés. On constate une amélioration dans l'ensemble du taux d'accès entre 2001 (69 %) et 2011 (81 %).

L'évolution de l'accès à l'eau potable semble avoir une corrélation négative avec le statut de pauvreté. En effet, on constate que les non-pauvres ont plus accès à l'eau potable quelque soit le milieu de résidence.

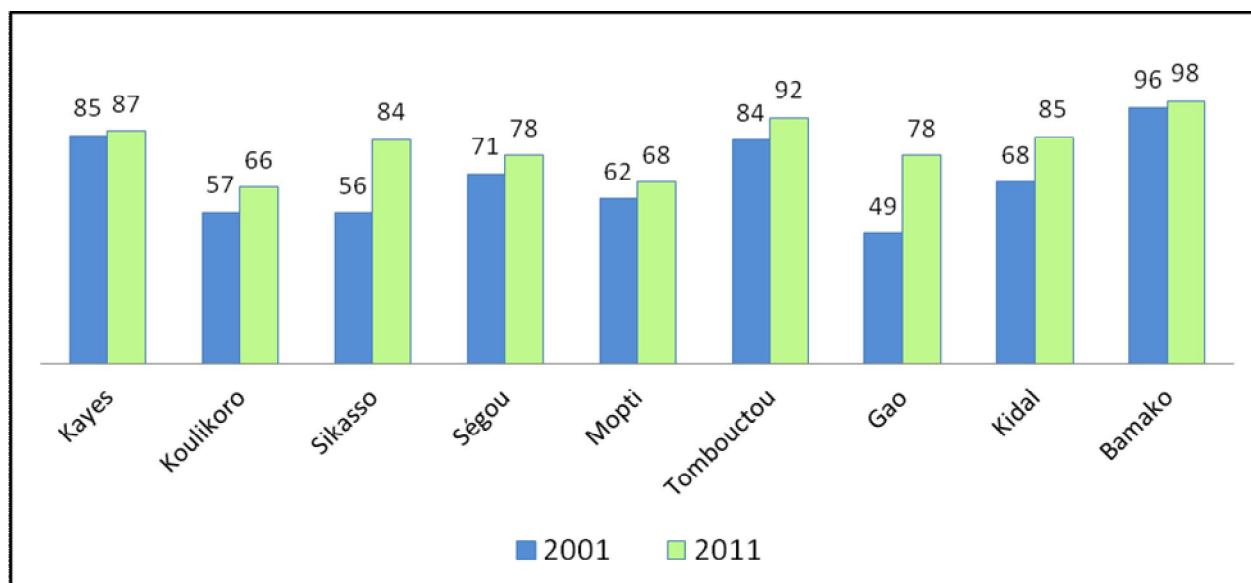
**Figure 19: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP-2011*

La figure ci-dessous révèle que toutes les régions ont connu une amélioration quant à l'accès à l'eau potable entre 2001 et 2011. Ce sont les régions de Gao et de Sikasso qui ont enregistré les améliorations les plus remarquables avec des taux passant respectivement de 49 % à 78 % et de 56 % à 84 % entre 2001 et 2011.

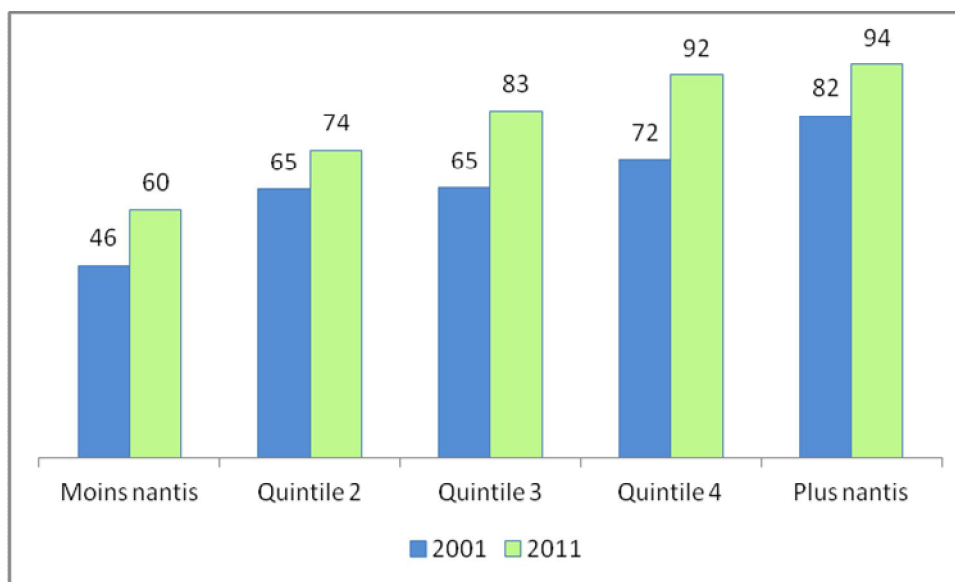
**Figure 20: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%)**



Sources: EMEP 2001, EMOP 2011

Quelque soit le quintile considéré, on note une amélioration de l'accès à l'eau potable entre 2001 et 2011.

**Figure 21: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)**



Sources: EMEP 2001, EMOP 2011

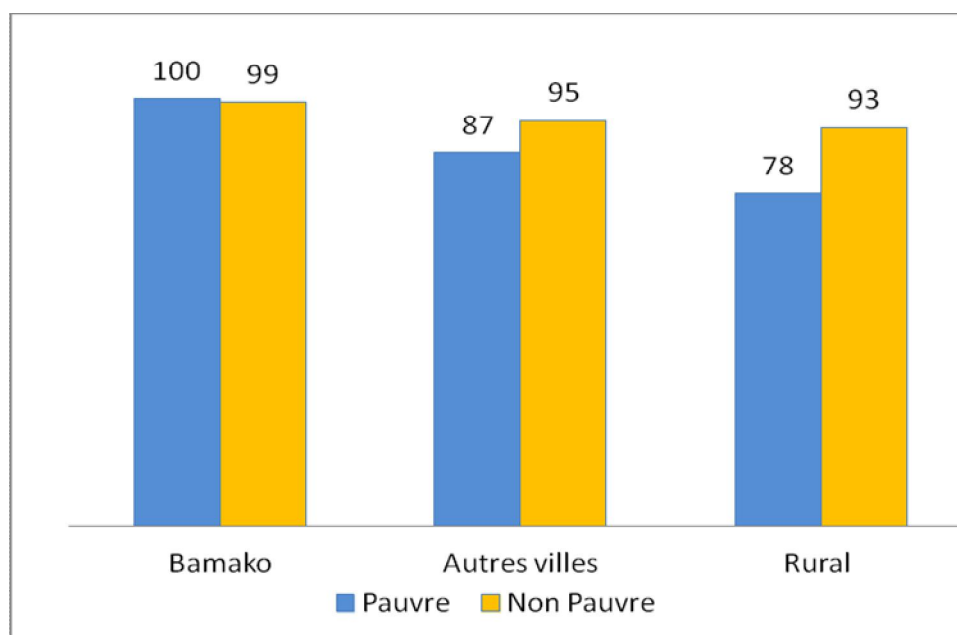
#### 4.2.2 Hygiène

Les moyens d'aisance appréhendés dans les enquêtes sont les toilettes individuelles ou communes avec chasse d'eau, les latrines ou fosses privées ou communes, et la nature. De 2001 à 2011, le

taux d'utilisation des équipements jugés acceptables comme type d'aisance est passé de 77 % à 90 %. Il s'agit de la chasse d'eau, des latrines ou fosses.

L'utilisation des chasses d'eau ou des latrines est légèrement en hausse dans les ménages non pauvres. Ce constat est général dans tous les milieux de résidence. A Bamako, les écarts sont beaucoup plus réduits entre pauvres et non pauvres. Quant à l'analyse des quintiles, on constate que la situation s'est améliorée à tous les niveaux entre 2001 et 2011.

**Figure 22: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/latrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)**



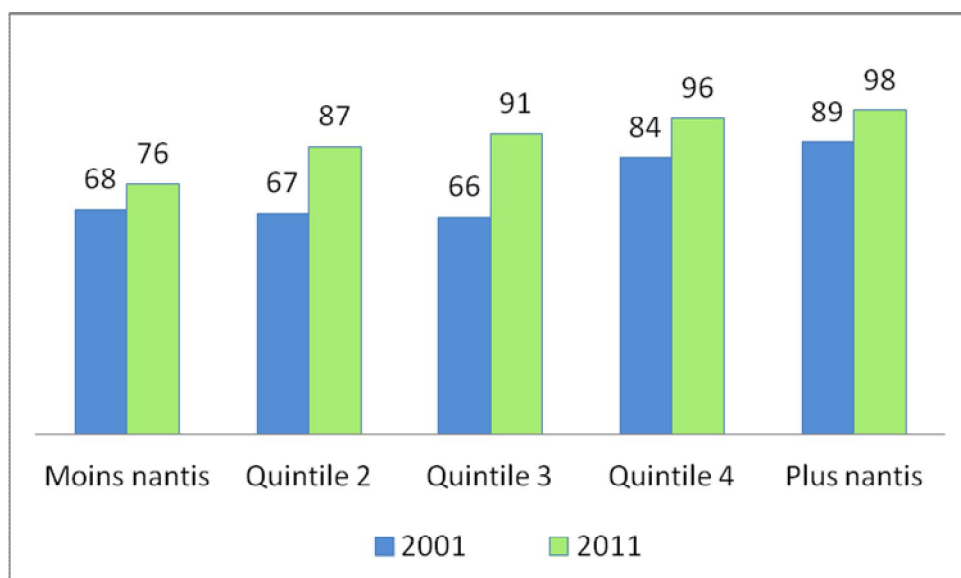
Source : EMOP 2011

**Tableau 15: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine selon la région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
2001	91	81	76	89	58	50	50	78	96	77
2006	95	93	98	91	78	68	54	89	99	89
2011	96	92	97	93	67	80	75	84	99	90

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011

**Figure 23: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/litrine par quintile (%)**



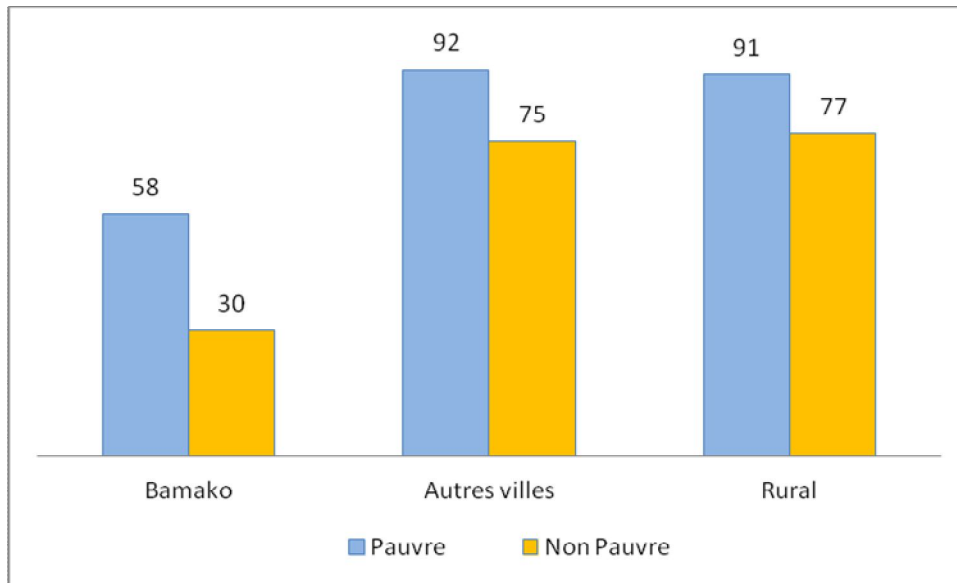
*Sources: EMEP 2001, EMOP 2011*

#### **4.2.3 Source d'énergie pour la cuisson**

Presque tous les ménages utilisent le bois ou le charbon comme la principale source d'énergie pour la cuisson. L'utilisation du bois semble être beaucoup plus un phénomène de pauvreté. En effet, la proportion des ménages ayant recours à ce moyen est plus élevée dans les ménages pauvres quelque soit le milieu dans lequel on se trouve. Cette proportion dans l'ensemble a légèrement baissé de 2 points de pourcentage entre 2001 (77 %) et 2011 (75 %) après avoir connu un pic en 2006 (84 %). Cette baisse serait probablement expliquée par une substitution du charbon au bois. La consommation de bois pour la cuisine est demeurée très stable dans la région de Ségou entre 2001 et 2011. Toutes les régions, à l'exception de Kidal et de Bamako, ont connu une hausse de l'utilisation du bois entre 2001 et 2006.

On note chez les plus nantis une baisse significative (24 % environ) de l'utilisation du bois entre 2001 et 2011. Ce qui met en évidence la préférence pour d'autres substituts pour des besoins de cuisson plus commodes au fur et à mesure que les conditions de vie des ménages s'améliorent.

**Figure 24: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



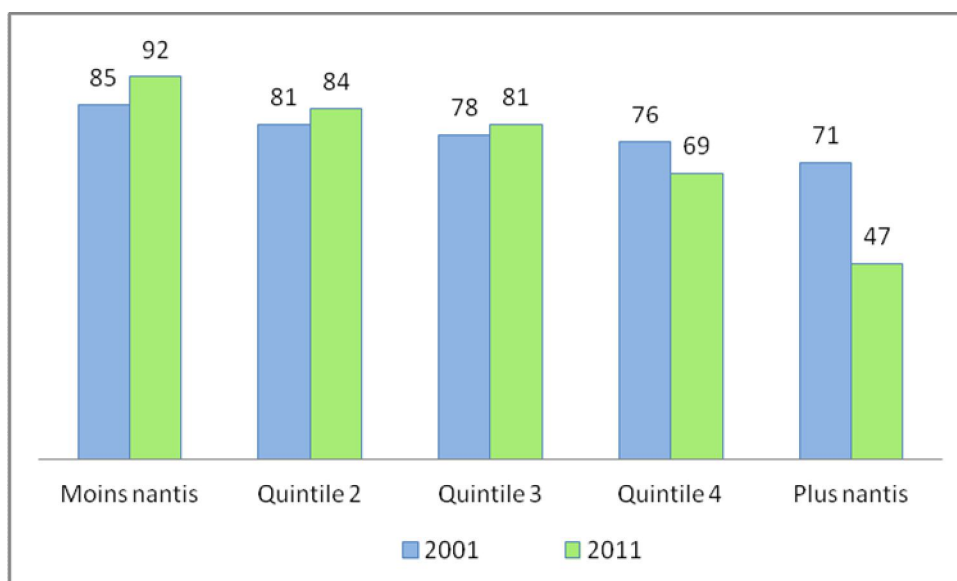
Source : EMOP-2011

**Tableau 16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
2001	72	82	88	93	81	76	48	73	43	77
2006	96	90	95	93	90	88	75	61	30	84
2011	88	81	84	93	77	75	57	62	32	75

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011

**Figure 25: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)**



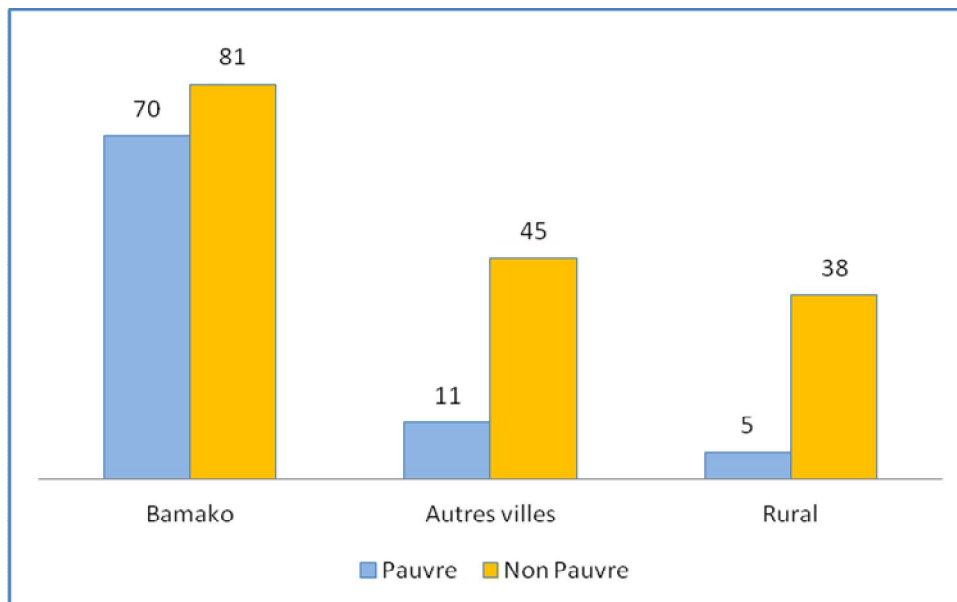
Sources: EMEP 2001, EMOP 2011

#### 4.2.4 Accès à l'électricité

Pour l'ensemble du pays, le taux d'accès à l'électricité est passé de 8 % en 2001 à 34 % en 2011. Dans tous les milieux, la disparité entre les nantis et les moins nantis est remarquable. L'écart minimum est constaté au niveau de Bamako. Il y est évalué à près de 10 points de pourcentage. L'analyse selon la région indique que Bamako se démarque clairement des autres régions avec un taux d'accès à l'électricité qui a fait un grand bon entre 2001 (34 %) et 2011 (80 %). Toutes les autres régions ont également connu la même évolution mais dans une moindre proportion.

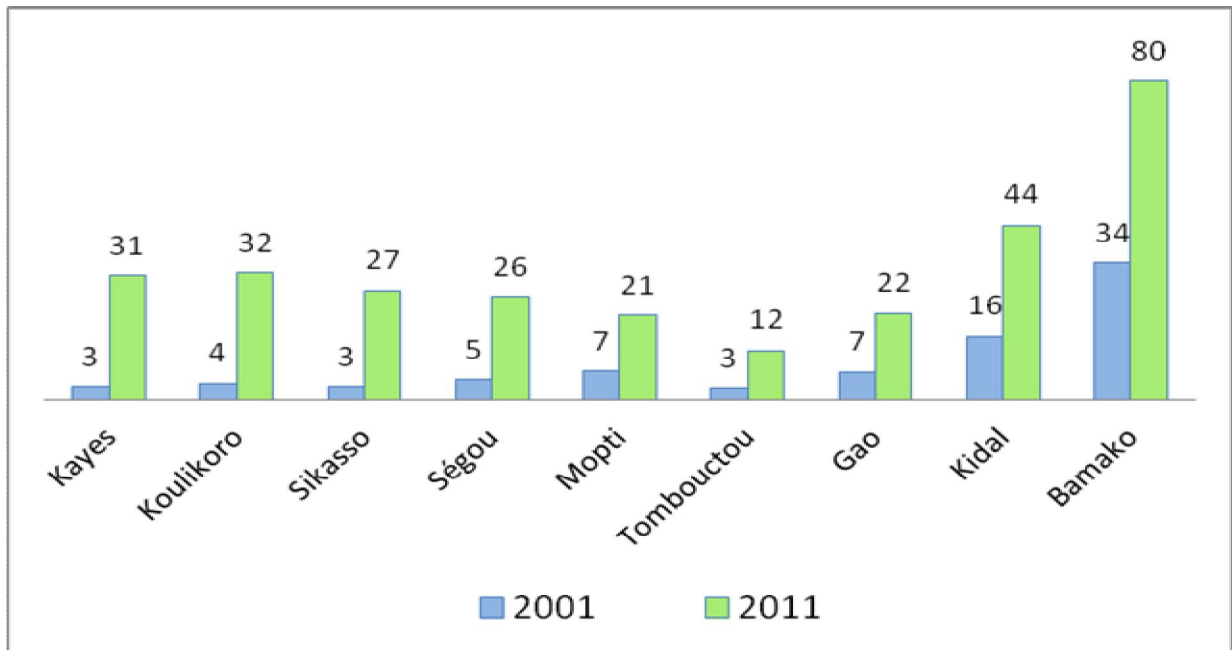
On constate également une augmentation du taux d'accès à l'électricité aussi bien dans les quintiles les plus nantis que ceux les moins nantis. Cependant cette croissance est beaucoup plus accentuée chez les plus nantis.

**Figure 26: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



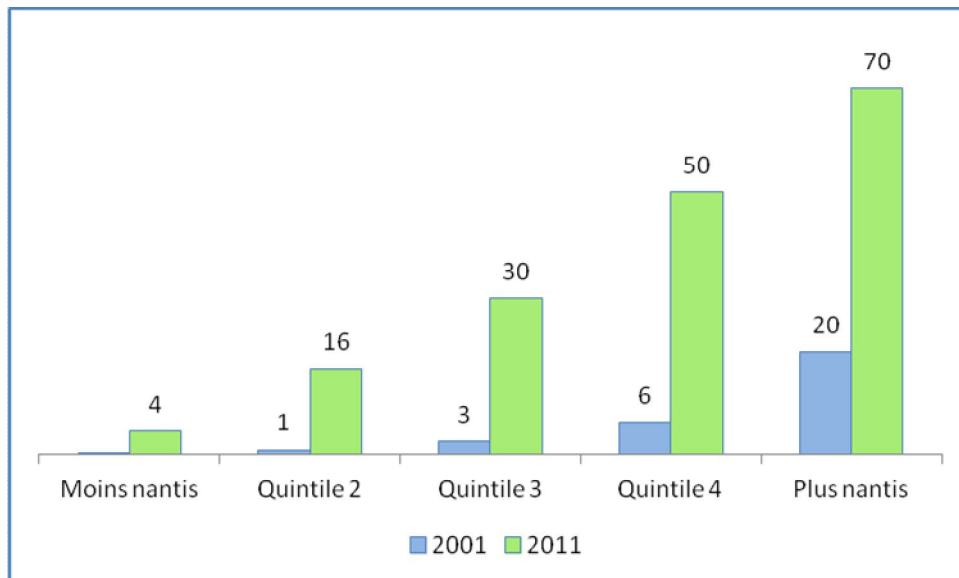
*Source : EMOP-2011*

**Figure 27: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)**



Sources: EMEP 2001, EMOP 2011

**Figure 28: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)**



Sources: EMEP 2001, EMOP 2011



### 4.3 Caractéristique socioculturelle

Parmi les caractéristiques individuelles, l’alphabétisation est un des facteurs fortement liés à la pauvreté. Même si le taux d’alphabétisation n’est pas très élevé au Mali, force est de constater que le pays a connu une croissance considérable entre 2001 (21 %) et 2011 (33 %) soit une augmentation de 12 points de pourcentage entre les deux dates. L’alphabétisation est plus répandue chez les hommes comparativement aux femmes et aucune réduction n’est perceptible en ce qui concerne l’écart entre les deux sexes.

**Tableau 17: Evolution du taux d’alphabétisation par sexe (%)**

<b>Année</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Ecart</b>	<b>Mali</b>
<b>2001</b>	31	13	<b>19</b>	<b>21</b>
<b>2006</b>	35	18	<b>17</b>	<b>26</b>
<b>2011</b>	43	25	<b>18</b>	<b>33</b>

*Sources : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011*

Parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, le taux d’alphabétisation est estimé à 47 % soit 39 % chez les femmes contre 56 % pour les hommes. Cette disparité entre les hommes et les femmes doit inciter des actions à réduire cet écart dans la mesure où le taux d’alphabétisation est considéré comme un indicateur stratégique de lutte pour la réduction de la pauvreté.

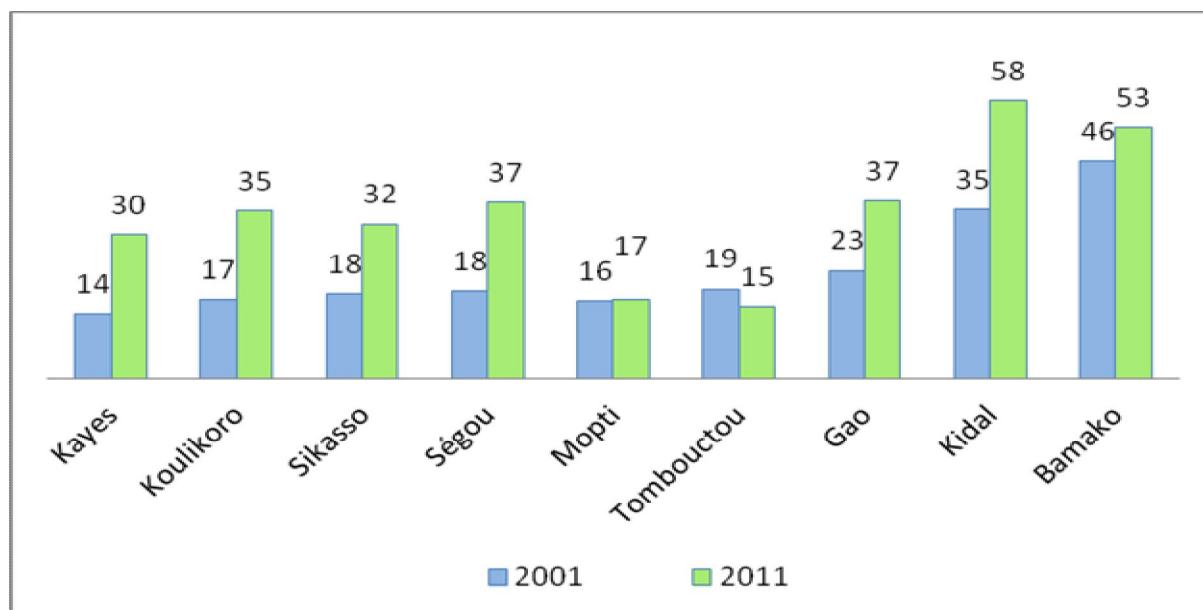
**Tableau 18: Alphabétisation parmi les personnes âgées 15-24 ans, selon le sexe et le milieu (%)**

	<b>Bamako</b>	<b>Autres villes</b>	<b>Rural</b>	<b>Mali</b>
Masculin	74	63	52	<b>56</b>
Féminin	51	44	36	<b>39</b>
<b>Ensemble</b>	<b>61</b>	<b>53</b>	<b>43</b>	<b>47</b>

*Source : EMOP-2011*

C’est à Bamako et à Kidal où plus de la moitié de la population sait lire et écrire. Le taux d’alphabétisation des autres régions oscille autour de la moyenne nationale à l’exception de Mopti et Tombouctou où la situation est moins reluisante.

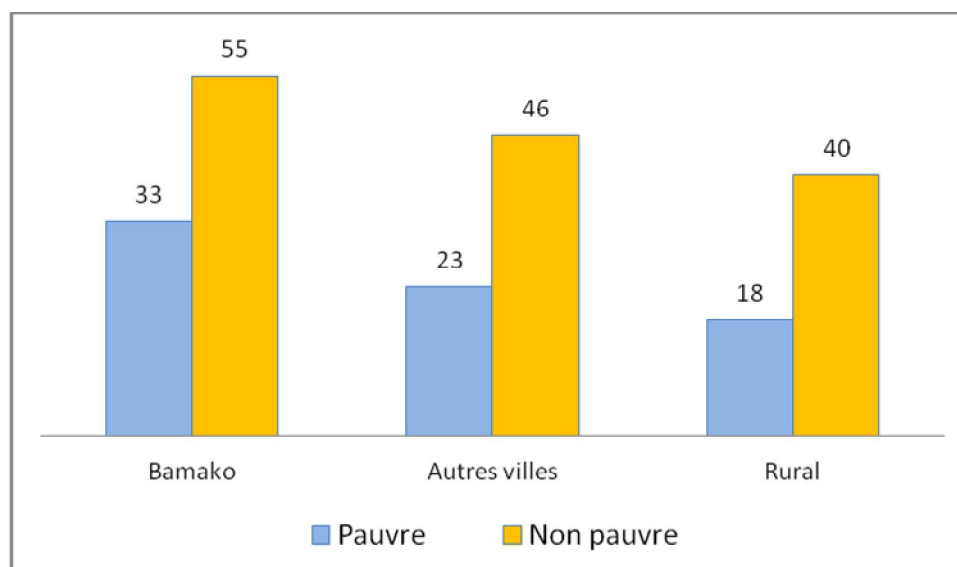
**Figure 29: Evolution du taux d'alphabétisation par région (%)**



Sources: EMEP 2001, EMOP 2011

Comme on pouvait s'y attendre, le taux d'alphabétisation est plus élevé dans les villes, et plus bas parmi les pauvres. Cependant, les pauvres de Bamako atteignent la moyenne nationale.

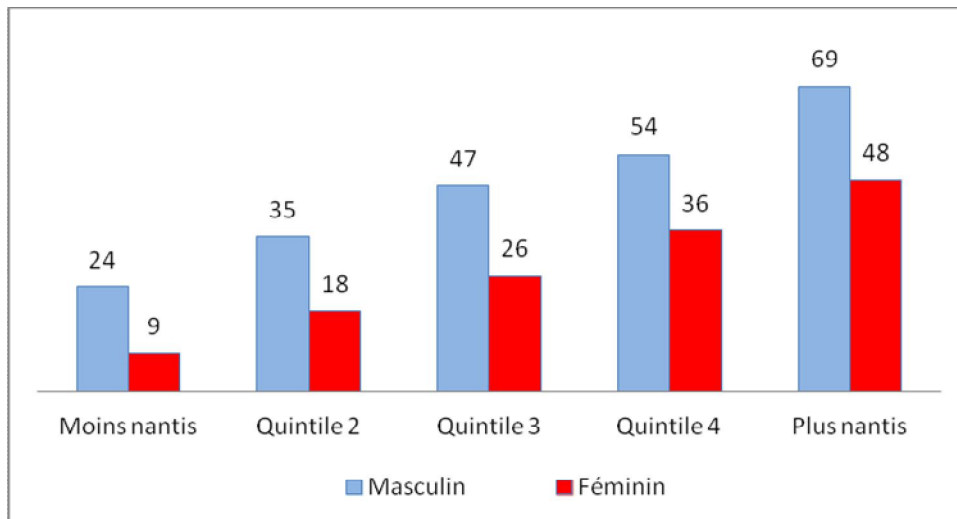
**Figure 30: Taux d'alphabétisation par milieu selon le niveau de pauvreté (%)**



Source: EMOP 2011

Le taux d'alphabétisation est élevé dans les ménages où la situation financière du ménage est meilleure. En effet, les ménages nantis ont plus de possibilités à supporter les coûts liés à la scolarisation.

**Figure 31: Taux d'alphabétisation par quintile selon le sexe (%)**



*Source: EMOP 2011*

#### **4.4 Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être**

Dans la Figure 31, certains aspects du bien-être sont présentés de manière à faciliter la comparaison entre les régions, les niveaux d'instruction du chef du ménage et le statut de pauvreté.

Figure 32: Aspects du bien-être 2011

Pauvreté monétaire	% pauvre	Part alimentaire	%	Electricité	%	Téléphone mobile	%	Moto	%	Alphabétisation	%
	0-5		0-5		96-100		96-100		96-100		96-100
Kidal											
Supérieur	6-10		6-10		91-95		91-95		91-95		91-95
Secondaire											
Bamako	11-15		11-15		86-90		86-90		86-90		86-90
	16-20		16-20		81-85	Bamako	81-85		81-85		81-85
	21-25		21-25	Bamako	76-80		76-80		76-80		76-80
Primaire											
	26-30		26-30		71-75		71-75		71-75		71-75
	31-35		31-35		66-70	Mali, Autres villes	66-70		66-70		66-70
Gao		Supérieur				Ségou, Sikasso					
	36-40	Bamako	36-40		61-65	Rural, Gao, Koulikoro	61-65		61-65		61-65
Kayes						Kayes, Tombouctou					
	41-45	Secondaire	41-45		56-60		56-60	Sikasso	56-60	Kidal	56-60
	46-50	Non-pauvre									
Mali 2011, Autre villes		Primaire	46-50		51-55		51-55	Bamako	51-55		51-55
Koulikoro, Tombouctou						Kidal		Ségou		Bamako	
	51-55	Mali	51-55		46-50	Mopti	46-50	Mali, Autres villes	46-50		46-50
Sans instruction		Koulikoro						Rural, Koulikoro			
Rural, Ségou,											
Mali 2001	56-60	Sans instr., Gao	56-60	Kidal	41-45		41-45	Mopti	41-45	Rural	41-45
Sikasso		Mopti, Kayes, Sikasso						Kayes			
Mopti	61-65	Ségou, Kidal	61-65		36-40		36-40		36-40	Ségou, Gao,	36-40
	66-70	Tombouctou	66-70		31-35		31-35	Gao	31-35	Mali 2011, Sikasso	31-35
	71-75	Pauvre						Kidal	26-30	Koulikoro	26-30
	76-80				26-30		26-30		21-25	Kayes	21-25
	81-85				21-25		21-25		16-20		16-20
	86-90				16-20		16-20		11-15		11-15
	91-95				11-15		11-15		6-10		6-10
	96-100				6-10		6-10		0-5		0-5
					0-5		0-5				

Sources : EMOP 2011

## 5 ANALYSE DE L'INEGALITE

L'inégalité est un concept plus large que celui de la pauvreté, étant donné qu'il porte sur l'ensemble de la population et pas uniquement sur la partie de la population située en-dessous d'un certain seuil de pauvreté (Banque Mondiale, septembre 2005). L'analyse de l'inégalité renseigne sur la répartition des dépenses ou des revenus entre les différentes couches de la population. On peut mesurer l'inégalité en comparant les différents niveaux de quintiles de dépenses.

Cependant, la mesure d'inégalité la plus largement utilisée est le coefficient de Gini. Ses valeurs extrêmes sont 0 et 1. Le 0 traduit une situation d'égalité parfaite alors que le 1 correspond à une situation d'inégalité complète ou maximale. Dans ce chapitre, l'analyse de l'inégalité est basée sur l'interprétation du coefficient de Gini.

En 2011, l'indice de Gini dans l'ensemble est de 0,42. Les résultats révèlent que la région de Tombouctou est la moins inégalitaire avec un indice de Gini valant 0,30. Ils montrent également que l'inégalité est plus accentuée dans les régions de Mopti et de Kayes (0,45). On relève que les régions de Koulikoro et de Sikasso présentent le même niveau d'inégalité (0,38).

Quant à l'analyse basée sur le sexe des chefs de ménage, on remarque qu'il n'y a pas de grande différence entre l'indice des hommes et celui des femmes, respectivement 0,42 et 0,41.

L'analyse spatiale montre que les milieux urbain et rural se ressemblent en termes d'inégalité (0,42 et 0,40 respectivement).

De 2001 à 2009, on constate une réduction de l'inégalité dans la distribution des dépenses par tête (respectivement 0,39 et 0,32). En 2011, l'indice de Gini est estimé à 0,42 traduisant ainsi une détérioration de la situation par rapport aux autres années.

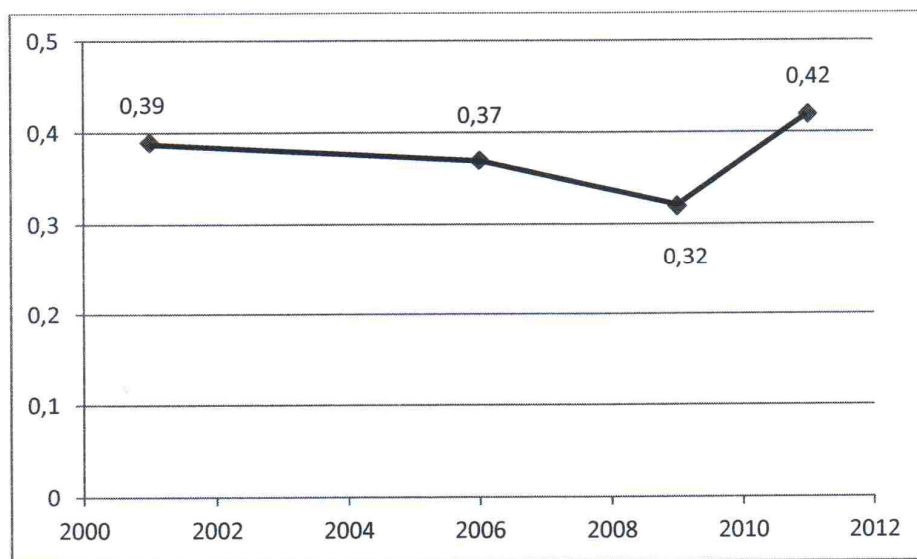
La courbe de Lorenz permet d'illustrer les constats effectués sur l'inégalité.

**Tableau 19: Coefficient de Gini selon les différentes caractéristiques**

<b>Région</b>	
Kayes	0,45
Koulikoro	0,38
Sikasso	0,38
Ségou	0,35
Mopti	0,45
Tombouctou	0,30
Gao	0,43
Kidal	0,33
Bamako	0,40
<b>Milieu</b>	
Urbain	0,42
Rural	0,40
<b>Sexe</b>	
Masculin	0,42
Féminin	0,41
<b>Mali</b>	<b>0,42</b>

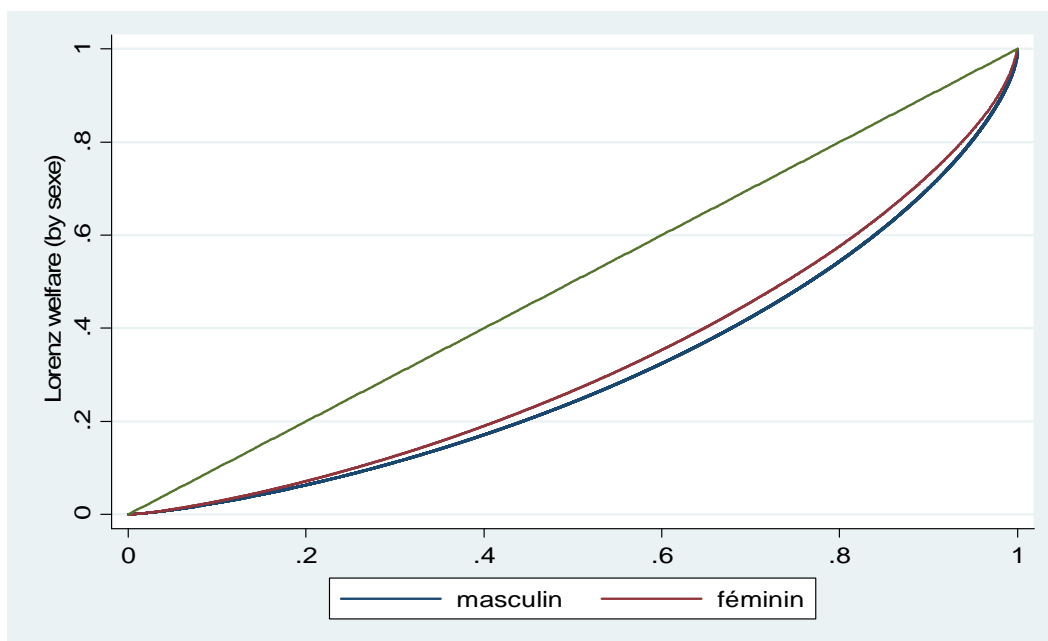
*Source: EMOP 2011*

**Figure 33: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2011 – coefficient de Gini**



*Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS-ELIM 2009, EMOP 2011*

**Figure 34: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe**



*Source: EMOP 2011*

## 6 CONCLUSION

De la première enquête qui a servi véritablement à dresser le profil de la pauvreté au Mali (EMEP) en 2001, à l'EMOP, la pauvreté a sensiblement reculé passant de 55 % à 45 % soit une régression de 10 % en l'espace de dix ans. Cependant, la baisse la plus remarquable s'est opérée entre 2001 et 2006 où le taux est passé de 55 % à 47 %.

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages réalisée entre le 1<sup>er</sup> avril 2011 et le 31 mars 2012 a produit trois rapports de passage et un rapport annuel. Les rapports de passage étaient focalisés sur la production des indicateurs sectoriels de l'éducation, de l'emploi, de la migration, de la santé etc.

Le présent rapport annuel qui dérive de l'exploitation des résultats des quatre passages est centré essentiellement sur l'analyse de la pauvreté.

Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié des dépenses de consommation des ménages sont affectées à l'alimentation (53 %). En outre, les résultats révèlent que les ménages pauvres allouent près de 69 % des dépenses à l'alimentation. Ils montrent également que la part des dépenses alimentaires allouées au riz est la plus élevée (18 %) et que 40 % des dépenses effectuées par les ménages vont dans l'achat du riz, du mil, du sucre et de la viande.

L'analyse des résultats indique que l'ampleur de la pauvreté est plus élevée en milieu rural, dans les ménages de grande taille et dans ceux où le chef de ménage est sans niveau d'instruction. Les résultats de l'enquête indiquent que quelque soit le milieu de résidence, le taux de possession des biens d'équipement est plus élevé chez les « non pauvres ». Ils révèlent également que les pauvres ont moins accès aux services de base.

Le taux d'alphabétisation est plus élevé dans les villes et plus faible parmi les pauvres. Les femmes sont moins alphabétisées que les hommes.

Ces résultats interpellent fortement les initiatives qui entrent dans le cadre de la lutte pour la réduction de la pauvreté à orienter leurs efforts sur les stratégies qui consistent à faciliter l'accès des ménages aux produits alimentaires de base. Il s'agira aussi et surtout de poursuivre et d'intensifier les politiques de scolarisation des enfants, d'alphabétisation des adultes et de maîtrise de la croissance démographique en réduisant les disparités constatées çà et là.

L'inégalité mesurée par l'indice de Gini est plus accentuée dans les régions de Mopti et de Kayes (0,45). Tombouctou est la région la moins inégalitaire (0,30).



Par ailleurs, malgré cette publication encourageante, il est à relever que la première édition de l'EMOP s'est déroulée dans des conditions difficiles. En effet, à la suite des événements survenus dans le pays en mars 2012, les fonds de l'opération ont été gelés. Comme conséquence, les activités ont été suspendues et la reprise n'est intervenue qu'en juin 2013. Cette suspension a donc entraîné la prolongation des délais de publication des rapports. En outre, la vitesse de traitement des données n'a pas été à la hauteur des espérances à cause des dysfonctionnements techniques mais aussi et surtout à cause de la nature même du système d'exploitation.

En perspective, pour que le dispositif puisse répondre efficacement aux besoins de production d'informations, il est indispensable que des dispositions soient prises d'une part pour pérenniser le financement et faire basculer d'autre part l'exploitation des données vers un système automatisé offrant l'opportunité de raccourcir la durée de traitement et partant les délais de diffusion.

Dans l'espoir que le présent rapport contribuera à renforcer la production des informations susceptibles d'orienter les politiques publiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'INSTAT recommande fortement la pérennisation du dispositif de l'EMOP en assurant son financement par l'Etat.

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : METHODOLOGIE

### 1. Sources des données

Les données proviennent de l'EMOP qui est une enquête par sondage, stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'étude. L'échantillon est aussi représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural). Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1158 unités primaires (sections d'énumération<sup>9</sup>), au second degré, 7176 ménages.

Excepté la région de Kidal, dans chaque unité primaire (UP), un nombre constant de six (6) ménages a été tiré au second degré. Cependant, à cause des difficultés d'accès à certains ménages localisés dans la région de Kidal (nomadisme et insécurité) la taille des UP échantillonnées dans cette région a été revue à la baisse tout en augmentant le nombre d'unités secondaires (12 ménages).

Le dispositif de l'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Les résultats de l'enquête sont significatifs au niveau national, dans chacune des huit (8) régions et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural).

La première année de mise en œuvre de l'opération a démarré le 1<sup>er</sup> avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012. Elle s'est déroulée en quatre passages et chaque passage durait trois mois au terme duquel un rapport d'analyse était attendu.

Le premier passage s'est déroulé entre le 1<sup>er</sup> avril 2011 et le 30 juin 2011. Il a renseigné principalement les indicateurs d'accès de l'éducation et certains indicateurs du marché de l'emploi tels que le taux d'activité et le taux chômage. Le premier passage a donné également des informations sur la santé de la population, les caractéristiques du logement, leur dotation en biens ainsi que sur les dépenses de consommation des ménages.

Le deuxième passage a été réalisé entre le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le 30 septembre 2011. Il a permis de fournir des informations sur la démocratie et la gouvernance. A la demande de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le questionnaire a intégré un module sur les migrations et la participation à la vie associative et politique de la population.

---

<sup>9</sup> Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

Le troisième passage réalisé entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2011 a collecté des informations détaillées sur l'emploi en plus des modules de base comme la santé et les dépenses qui constituent la structure de base de l'ensemble des questionnaires de l'EMOP.

En fin, la collecte du quatrième et dernier passage s'est déroulée du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 mars 2012. Ce passage a été consacré à la collecte des informations du module base. Contrairement aux autres passages, le quatrième et dernier passage n'a pas fait l'objet d'analyse spécifique. Ses informations ont été intégrées à celles des autres passages pour produire le présent rapport.

## **2. Le questionnaire**

Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires qui sont insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques.

Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR) et des OMD ainsi que d'autres programmes sectoriels. Les questionnaires comprennent les sections suivantes:

- *la section 1* se rapporte aux caractéristiques des membres du ménage (âge, sexe), leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial le statut de résidence et le statut migratoire;
- *la section 2* porte sur l'éducation des membres du ménage et l'alphabétisation;
- *la section 3* renseigne sur la santé des membres du ménage ; des questions y sont posées sur la prévalence de certaines maladies;
- *la section 4* est relative à l'emploi ; elle permet de calculer les indicateurs tels que les taux de chômage, d'activité et d'inactivité, etc.;
- *la section 5* renseigne sur les caractéristiques du logement : le type de logement, le nombre de pièces, la nature du toit, le type d'aisance et les biens possédés par le ménage etc;
- *la section 6* donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- *la section 7* renseigne sur les difficultés éprouvées par les ménages pour se nourrir;
- *la section 8* mesure les dépenses de consommation des ménages.

## **3. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête**

L'approche utilisée pour la collecte de l'information est celle de l'interview directe par des enquêteurs. L'organisation pratique des travaux de l'EMOP exige en moyenne une affectation de dix-huit (18) grappes par enquêteur au cours d'un trimestre de collecte avec une charge de travail journalière estimée à deux (2) ménages par enquêteur.

Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux de terrain, trois (3) agents enquêteurs sont placés sous la responsabilité directe d'un (1) contrôleur, qui visite chacun au moins quatre (4) fois par mois. La répartition des visites des agents dans le mois est laissée à son initiative. Cependant, dès les premiers jours, il doit visiter tous les enquêteurs afin de détecter rapidement celui (ou ceux) qui a (ont) le plus de problèmes pour l'aider (les aider) à les surmonter.

Au niveau régional, la coordination de l'opération est confiée au Directeur Régional de la Planification du Développement, de la Statistique, de l'Informatique, de la Population et de l'Aménagement du Territoire (DRPSIAP). Il est secondé par un superviseur régional chargé de suivre l'évolution des travaux de collecte sur le terrain. Il assure également l'acheminement des questionnaires remplis à Bamako pour leur exploitation.

La gestion et la supervision de l'opération au niveau national sont assurées par la Direction Générale de l'INSTAT qui veille au respect du calendrier prévisionnel et au bon déroulement des activités.

Le personnel d'exécution est constitué essentiellement de 22 contrôleurs, 66 enquêteurs, 35 agents de dénombrement, 5 agents de réception de dossier et 15 agents de saisie (15).

#### **4. Sensibilisation**

La sensibilisation est un élément important dans la réalisation des opérations d'enquête. Elle permet d'informer la population sur l'objet et l'importance de l'enquête afin d'avoir leur adhésion. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'EMOP, les microprogrammes ont été conçus et sont diffusés régulièrement par l'ORTM et les radios de proximité. Au démarrage de l'opération, des lettres de sensibilisation ont été adressées aux Gouverneurs de région et aux Directeurs Régionaux de la Planification, de la Statistique et de l'informatique, de la Population et de l'Aménagement du Territoire.

#### **5. Exploitation des données**

Les dossiers ramenés du terrain sont réceptionnés puis vérifiés par les agents de réception. Ces vérifications consistent à contrôler l'exhaustivité des grappes et des ménages échantillonnés par région.

Un gestionnaire de base de données sous format ACCESS est mis en place pour le stockage des données saisies à travers une application de saisie développée également sous le même logiciel. Cette application est paramétrée pour gérer les instructions de sauts et de filtres des questionnaires. Les données saisies sont récupérées puis transférées sur SPSS. Après la saisie, l'exploitation se poursuit avec l'apurement des données. Dans cette opération, on corrige la base de données des incohérences et des erreurs induites par les agents de collecte ou survenues lors de la saisie.

L'analyse de la pauvreté repose en partie sur les dépenses de consommation des ménages ou sur les revenus. L'EMOP privilégie l'approche des dépenses de consommation. Cependant, il est possible que les achats de grandes quantités (stock) perturbent la détermination de la consommation comme telle. Cette perte de précision peut changer le niveau de pauvreté d'un ménage donné. Toutefois, dans les enquêtes où la taille de l'échantillon est suffisante, cette distorsion est très vite jugulée du fait que les enregistrements surestimés d'une part, sont compensés par des déclarations sous-estimées d'autre part.

Aussi, l'estimation de l'incidence de la pauvreté est surtout pertinente sur des niveaux agrégés, où l'imprécision au niveau d'un ménage est compensée au niveau d'un autre ménage. En plus, pour les comptes nationaux, les dépenses déclarées sont importantes. Les dépenses déclarées sont maintenues comme telles partout sans les changer.

En ce qui concerne l'analyse des résultats, une équipe constituée de cadres statisticiens de l'INSTAT est mise en place. L'analyse consiste à décrire les résultats obtenus selon un plan préalablement conçu et à rédiger un rapport dans lequel les principaux résultats de l'enquête sont présentés. Cette approche vise à pouvoir présenter les résultats dans le plus court délai possible, après la collecte des informations sur le terrain.

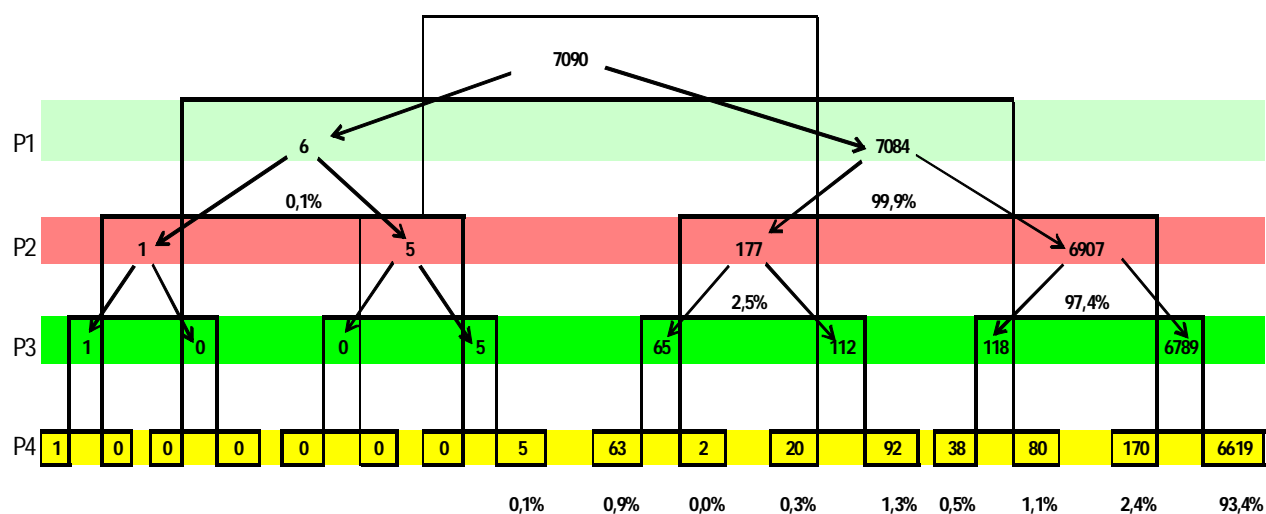
Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de dissémination offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats sont également diffusés sur CDROM et sur le site web de l'INSTAT.

## ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES

Tableau 2.1: Répartition de l'échantillon entre les strates

Région	Nombre de secteurs d'énumération	Nombre de ménages
Kayes	148	888
Koulikoro	148	888
Sikasso	164	984
Ségou	153	918
Mopti	154	924
Tombouctou	108	648
Gao	101	606
Kidal	38	456
Bamako	144	864
Urbain	502	3114
Rural	656	4062
Ensemble	1158	7176

Le bilan dans le temps est fait dans le fichier consolidé de niveau ménage contenant les dépenses de consommation des ménages. Au premier passage, 7090 ménages ont fait l'objet d'enquête sur le terrain. Selon les passages, l'arbre de présence des ménages lors des passages permet de visualiser le bilan qui se présente comme suit :



**Tableau 2.2: Répartition des ménages selon la présence au passage**

	Libellé	Nombre de ménages	%
0	Absent à tous les passages	1	,0
234	Absent au passage 1	5	,1
1000	Absent aux trois derniers passages	63	,9
1004	Absent aux passages 2 et 3	2	,0
1030	Absent aux passages 2 et 4	20	,3
1034	Absent au passage 2	92	1,3
1200	Absent aux passages 3 et 4	80	1,1
1204	Absent au passage 3	38	,5
1230	Absent au passage 4	170	2,4
1234	Présents à tous les passages	6619	93,4
Total		7090	100,0

Pour le traitement de la consommation, il est d'abord retenu les ménages qui ont répondu présents à 3 passages au moins. Il s'agit des modalités : 234, 1034, 1204, 1230, 1234, soit un effectif de 6924 et un taux de réponse initial de 96,5 % par rapport à l'échantillon de base de 7176 ménages. Parmi ces 6924 ménages, un effectif de 6576 ménages a toujours déclaré ses dépenses alimentaires au cours des 4 passages. Un effectif de 336 ménages a manqué de déclarer leur dépense alimentaire à un des quatre passages. Le cumul des deux modalités, 6912 ménages, donne un taux de réponse de 96 % par rapport à l'échantillon de base.

*Conclusion sur l'analyse dans le temps : il peut être retenu 6912 ménages pour la consolidation des dépenses des ménages.*

Le bilan dans l'espace montre que les ménages ainsi retenus correspondent à un taux de réponse satisfaisant dans toutes les régions. On aura des estimations moins précises pour la région de Kidal, avec l'échantillon plus petit, et le taux de réponse le plus bas, mais pas de problème pour les agrégats.

Les calculs sont effectués en plusieurs étapes :

a) un fichier est créé avec les caractéristiques des individus, avec des données sur l'âge, le sexe, la relation avec le chef du ménage, la scolarité, la santé et l'emploi. La plupart de ces données sont collectées dans le premier passage ; certaines données sur l'emploi sont aussi dans le troisième passage.



**Tableau 2.3: Répartition de l'échantillon consolidé des ménages**

Région	Nombre de ménages initiaux	Nombre de ménages retenus avec réponses de 3 ou 4 passages	Taux de réponse en %
Kayes	888	864	97,3
Koulikoro	888	862	97,1
Sikasso	984	953	96,8
Ségou	918	910	99,1
Mopti	924	904	97,8
Tombouctou	648	648	100,0
Gao	606	587	96,9
Kidal	456	379	83,1
Bamako	864	805	93,2
Urbain	3078	2999	97,4
Rural	4122	3913	94,9
<b>Ensemble</b>	<b>7176</b>	<b>6912</b>	<b>96,3</b>

b) un fichier est consolidé sur les caractéristiques des ménages. Ce fichier porte sur les ménages retenus à la suite du bilan et contient des données sur la région, le milieu de résidence, la taille du ménage, le sexe, l'âge et la situation d'activité des chefs de ménage, le type de logement, le statut d'occupation du logement et le lieu d'approvisionnement en eau de boisson.

c) un fichier des 4 passages est constitué au niveau ménage-produit. Il est créé par compilation, un fichier dénommé à « Depenses\_Consommation ensemble.sav » à partir des fichiers suivants :

- Depenses\_Consommation\_P1.sav
- Depenses\_Consommation\_P2.sav
- Depenses\_Consommation\_P3.sav
- Depenses\_Consommation\_P4.sav

Ce fichier contient les données de l'ensemble des 6912 ménages retenus définitivement pour l'estimation des dépenses par produit. Pour chaque produit, il est renseigné les variables suivantes : passage, région, grappe, ménage, code produit, dépense déclarée, mode d'acquisition (achat, autoconsommation, cadeau reçu), période de référence (une semaine, 1 mois, 3 mois et 12 mois). Il est en outre introduit dans ce fichier la variable s « taille du ménage ».

Pour des besoins de traitement des non réponses partielles, il a été créé trois groupes de ménages homogènes. Pour y arriver, les caractéristiques des ménages sont d'abord introduites dans une analyse en correspondance multiple. Les scores des individus sont obtenus sur 7 axes. Ces scores

sont ensuite cumulés. La variable obtenue est ensuite introduite dans une analyse de classification hiérarchique (QUICK CLUSTER) avec le choix de déterminer trois groupes homogènes.

L'annualisation des dépenses doit se faire selon le type de produit. Les dépenses sur les biens non alimentaires durables sont collectées au premier passage sur une période de référence de 12 mois et au quatrième passage sur une période de référence de 9 mois environ (« après la première visite »). Pour l'annualisation, seules les dépenses du premier passage sont reconduites.

Les achats des biens non alimentaires et non durables (semi-durables) sont déclarés sur 3 mois. Il n'y a pas d'autoconsommation. Les dépenses annuelles seront la somme des 4 dépenses trimestrielles.

Les cadeaux des semi-durables sont déclarés sur 1 mois. Les dépenses trimestrielles sont obtenues en les multipliant par 3. Les dépenses annuelles seront la somme des 4 dépenses trimestrielles.

Les dépenses alimentaires se réfèrent à une période de 7 jours, avec trois modes d'acquisition. Pour avoir les dépenses trimestrielles pour chaque mode d'acquisition, ces dépenses sont multipliées par 13. Les dépenses annuelles seront la somme des 4 dépenses trimestrielles.

Ensuite, des montants imputés sont introduits pour les ménages où il y a un passage sans données sur les dépenses. Les calculs sont faits par strate et par modalité de groupes de ménages homogènes à l'intérieur de chaque région (urbain ou rural). Il y a donc  $17 * 3 = 51$  modalités de groupes. Dans chacune des modalités de groupes et pour chacun des quatre passages, la somme est calculée pour les quatre types de dépenses : dépenses alimentaires par achat, autoconsommation, cadeaux et dépenses des semi-durables.

Dans chacune des modalités de groupes, il est procédé à la répartition des dépenses sur les quatre passages pour chaque type de dépenses pour obtenir ainsi quatre pourcentages. Ainsi, pour un ménage où les dépenses sont manquantes dans l'un des passages, on applique le pourcentage pertinent à la somme des dépenses de ce ménage des trois autres passages pour chaque type de dépenses pour obtenir la dépense à imputer.

## ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE

Tableau 3.1: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par région (%)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble Mali
<b>Consommation alimentaire sans l'autoconsommation</b>	51,2	44,4	43,2	43,6	43,5	48,2	50,3	48,7	35,9	43,5
<b>Autoconsommation alimentaire</b>	6,9	9,1	13,2	16,8	16,0	18,4	7,4	13,6	0,4	9,5
<b>Consommation non alimentaire sans les loyers</b>	37,1	41,2	39,6	35,0	35,8	27,0	35,0	32,8	55,5	41,3
<b>Loyer payé y compris les imputations</b>	4,9	5,2	4,0	4,6	4,7	6,3	7,2	4,9	8,1	5,6
<b>Consommation totale</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Consommation totale en milliards de FCFA</b>	<b>553</b>	<b>641</b>	<b>540</b>	<b>512</b>	<b>431</b>	<b>159</b>	<b>155</b>	<b>34</b>	<b>886</b>	<b>3 912</b>

Source : EMOP 2011

Tableau 3.2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural	Mali
<b>Consommation alimentaire sans l'autoconsommation</b>	35,9	45,1	45,8	43,5
<b>Autoconsommation alimentaire</b>	0,4	10,0	12,5	9,5
<b>Consommation non alimentaire sans les loyers</b>	55,5	39,4	36,9	41,3
<b>Loyer payé y compris les imputations</b>	8,1	5,6	4,8	5,6
<b>Consommation totale</b>	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Consommation totale en milliards de FCFA</b>	<b>886</b>	<b>354</b>	<b>2 672</b>	<b>3 912</b>

Source : EMOP 2011

**Tableau 3.3: Indicateurs de pauvreté selon le sexe du CM, niveau d'instruction, taille et milieu (%)**

	<b>Incidence</b>	<b>Profondeur</b>	<b>Sévérité</b>
<b>Sexe du chef du ménage</b>			
Masculin	46,6	16,0	7,3
Féminin	26,5	7,7	2,9
<b>Niveau d'instruction du chef du ménage</b>			
Sans instruction	52,1	18,1	8,3
Primaire	22,8	5,8	2,1
Secondaire	7,0	1,2	0,4
Supérieur	6,7	0,8	0,1
<b>Taille du ménage</b>			
1 – 3 personnes	13,7	4,6	2,3
4 – 7 personnes	24,1	6,7	2,7
8 – 10 personnes	37,1	10,5	4,0
11 – 15 personnes	44,0	13,9	6,0
Plus de 15 personnes	59,7	22,3	10,7
<b>Milieu</b>			
Bamako	10,7	2,3	0,7
Autres villes	46,9	16,1	7,3
Rural	50,9	17,6	8,0
<b>Mali</b>	<b>45,4</b>	<b>15,5</b>	<b>7,0</b>

Source : EMOP 2011

**Tableau 3.4: Evolution de la possession du réfrigérateur par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2011	2011	
				Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef du ménage</b>					
Masculin	5	5	10	2	15
Féminin	4	15	15	0	20
<b>Quintile</b>					
Moins nantis	0	0	1		
Quintile 2	0	1	3		
Quintile 3	1	1	6		
Quintile 4	4	3	14		
Plus nantis	13	18	29		

Milieu						
Bamako	23	23	27		5	29
Autres villes	10	14	9		3	12
Rural	1	1	8		1	12
<b>Mali</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>11</b>		<b>2</b>	<b>15</b>

Source : EMOP-2011

Tableau 3.5: Evolution de la possession de réfrigérateur selon région (%)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako
2001	2	3	2	2	3	1	4	9	23
2006	4	4	5	4	3	2	2	7	23
2011	12	7	5	10	6	6	7	16	27

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011

Tableau 3.6: Evolution de la possession de télévision par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2011		
				Pauvre	Non pauvre	
<b>Sexe du chef du ménage</b>						
Masculin	14	20	37	15	48	
Féminin	15	32	42	12	50	
<b>Quintile</b>						
Moins nantis	2	3	11			
Quintile 2	5	7	23			
Quintile 3	5	7	34			
Quintile 4	15	22	49			
Plus nantis	30	49	68			
<b>Milieu</b>						
Bamako	50	61	69	53	70	
Autres villes	31	43	38	18	48	
Rural	5	9	31	13	42	
<b>Mali</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>37</b>	<b>15</b>	<b>48</b>	

Source : EMOP-2011

**Tableau 3.7: Evolution de la possession du téléphone mobile par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2006	2011		2011	
				Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef du ménage</b>					
Masculin	22	67		54	75
Féminin	32	60		37	66
<b>Quintile</b>					
Moins nantis	2	49			
Quintile 2	3	60			
Quintile 3	8	68			
Quintile 4	21	75			
Plus nantis	56	81			
<b>Milieu</b>					
Bamako	69	85		79	85
Autres villes	43	69		59	74
Rural	9	63		51	70
<b>Mali</b>	<b>23</b>	<b>67</b>		<b>53</b>	<b>74</b>

*Source : EMOP-2011*

**Tableau 3.8: Evolution de la possession de moto par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2011		2011	
					Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef du ménage</b>						
Masculin	18	33	50		41	55
Féminin	5	17	34		19	38
<b>Quintile</b>						
Moins nantis	10	23	40			
Quintile 2	12	26	40			
Quintile 3	12	24	44			
Quintile 4	19	31	55			
Plus nantis	24	47	63			
<b>Milieu</b>						
Bamako	28	42	55		47	56
Autres villes	28	42	47		40	50
Rural	13	28	47		39	53
<b>Mali</b>	<b>17</b>	<b>32</b>	<b>48</b>		<b>39</b>	<b>53</b>

*Source : EMOP-2011*

**Tableau 3.9: Evolution de l'accès à l'eau potable sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2011	2011		
				Pauvre	Non pauvre	
<b>Sexe du chef du ménage</b>						
Masculin	68	78	80	64	88	
Féminin	74	88	89	74	93	
<b>Quintile</b>						
Moins nantis	46	76	60			
Quintile 2	65	73	74			
Quintile 3	65	74	83			
Quintile 4	72	77	92			
Plus nantis	82	89	94			
<b>Milieu</b>						
Bamako	96	98	98	97	98	
Autres villes	86	94	80	66	87	
Rural	61	72	77	63	86	
<b>Mali</b>	<b>69</b>	<b>79</b>	<b>81</b>	<b>64</b>	<b>89</b>	

Source : EMOP-2011

**Tableau 3.10: Evolution de l'accès à l'eau potable selon région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
2001	85	57	56	71	62	84	49	68	96	69
2006	83	64	91	65	74	87	88	89	98	79
2011	87	66	84	78	68	92	78	85	98	81

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011

**Tableau 3.11: Evolution de l'accès à l'électricité par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2011	2011		
				Pauvre	Non pauvre	
<b>Sexe du chef du ménage</b>						
Masculin	8	17	33	8	47	
Féminin	9	33	44	10	54	

Quintile						
Moins nantis		1	4			
Quintile 2	1	4	16			
Quintile 3	3	6	30			
Quintile 4	6	16	50			
Plus nantis	20	46	70			
Milieu						
Bamako	34	70	80		70	81
Autres villes	21	46	34		11	45
Rural	1	3	25		5	38
<b>Mali</b>	<b>8</b>	<b>19</b>	<b>34</b>		<b>8</b>	<b>47</b>

Source : EMOP-2011

Tableau 3.12: Evolution de l'accès à l'électricité selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
2001	3	4	3	5	7	3	7	16	34	8
2006	10	13	17	10	10	13	3	35	70	19
2011	31	32	27	26	21	12	22	44	80	34

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011

Tableau 3.13: Evolution de l'usage d'aisance type chasse/fosse/laitrine par sexe du CM, niveau d'instruction, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2011		
				Pauvre	Non pauvre	
Sexe du chef du ménage						
Masculin	77	89	90	80	95	
Féminin	82	90	90	71	95	
Quintile						
Moins nantis	68	90	76			
Quintile 2	67	85	87			
Quintile 3	66	86	91			
Quintile 4	84	87	96			
Plus nantis	89	93	98			
Milieu						
Bamako	96	99	99	100	99	
Autres villes	92	97	92	87	95	
Rural	71	85	87	78	93	
<b>Mali</b>	<b>77</b>	<b>89</b>	<b>90</b>	<b>79</b>	<b>95</b>	

Source : EMOP-2011



**Tableau 3.14: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2011	2011	
				Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef du ménage</b>					
Masculin	78	85	75	90	67
Féminin	70	72	71	85	67
<b>Quintile</b>					
Moins nantis	85	95	92		
Quintile 2	81	92	88		
Quintile 3	78	93	79		
Quintile 4	76	88	68		
Plus nantis	71	63	46		
<b>Milieu</b>					
Bamako	43	30	32	58	30
Autres villes	77	82	81	92	75
Rural	82	94	82	91	77
<b>Mali</b>	<b>77</b>	<b>84</b>	<b>75</b>	<b>90</b>	<b>67</b>

Source : EMOP-2011

**Tableau 3.15: Evolution de l'alphabétisme par région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
2001	14	17	18	18	16	19	23	35	46	21
2006	19	23	24	23	24	19	24	26	52	26
2011	30	35	32	37	17	15	37	58	53	33

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011

**Tableau 3.16: Alphabétisme par situation de pauvreté et milieu (%)**

	Bamako	Autres villes	Rural	Mali
Pauvres	33	23	18	19
Non pauvres	55	46	40	44
<b>Ensemble</b>	<b>53</b>	<b>36</b>	<b>29</b>	<b>33</b>

Source : EMOP-2011

**Tableau 3.17: Alphabétisme par sexe et quintile (%)**

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile3	Quintile 4	Plus nantis	Mali
Masculin	24	35	47	54	69	<b>43</b>
Féminin	9	18	26	36	48	<b>25</b>
<b>Ensemble</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>36</b>	<b>45</b>	<b>58</b>	<b>33</b>

*Source : EMOP-2011*

**Tableau 3.18: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2011 mesurée par l'indice de Gini**

	2001	2006	2011
<b>Région</b>			
Kayes	0,36	0,30	0,45
Koulikoro	0,41	0,37	0,38
Sikasso	0,41	0,42	0,38
Ségou	0,31	0,29	0,35
Mopti	0,36	0,32	0,45
Tombouctou	0,32	0,35	0,30
Gao	0,30	0,24	0,43
Kidal	0,41	0,27	0,33
Bamako	0,36	0,31	0,40
<b>Milieu</b>			
Urbain	0,36	0,35	0,42
Rural	0,38	0,33	0,40
<b>Sexe</b>			
Masculin	0,39	0,37	0,42
Féminin	0,38	0,36	0,41
<b>Mali</b>	<b>0,39</b>	<b>0,37</b>	<b>0,42</b>

*Sources : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011*

**Tableau 20.19: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la région et niveau national (FCFA)**

<b>Fonction</b>	<b>Kayes</b>	<b>Koulikoro</b>	<b>Sikasso</b>	<b>Ségou</b>	<b>Mopti</b>	<b>Tombouctou</b>	<b>Gao</b>	<b>Kidal</b>	<b>Bamako</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	321 268 642 554	342 678 352 157	304 977 223 409	309 391 720 898	256 852 652 173	106 394 920 590	89 874 187 454	20 980 882 093	321 834 908 991	2 074 253 490 320
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	5 790 565 965	6 412 647 839	4 723 362 930	3 695 816 928	2 406 243 764	777 778 073	1 054 665 653	687 801 062	7 060 223 463	32 609 105 676
Articles d'Habillements et Chaussures	29 688 724 262	34 720 012 627	29 190 505 119	28 056 111 003	22 316 351 292	11 104 973 460	8 544 738 654	3 280 424 903	54 946 538 408	221 848 379 727
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	58 147 949 592	71 365 119 782	47 382 188 598	52 092 867 526	38 228 875 373	16 066 288 015	18 648 734 549	3 702 805 653	172 183 888 439	477 818 717 527
Meubles, Articles de ménages et Entretien	31 672 478 763	16 166 515 047	16 581 888 903	12 673 432 440	15 682 870 044	4 224 704 803	4 454 074 292	663 109 758	26 756 934 291	128 876 008 340
Santé	20 515 678 600	18 207 244 419	22 011 406 036	18 912 540 166	14 095 110 175	4 123 728 385	3 965 096 386	850 914 164	31 187 996 502	133 869 714 833
Transport	34 349 527 998	54 879 281 859	47 872 091 206	34 681 147 317	34 890 927 802	2 715 396 673	12 623 301 049	1 570 870 892	119 433 275 473	343 015 820 269
Communication	25 353 750 305	34 937 594 703	27 960 407 275	19 445 314 731	23 938 332 430	6 058 043 046	9 532 876 725	1 286 248 536	71 474 595 001	219 987 162 752
Loisirs et Cultures	8 008 728 421	11 927 062 658	7 561 539 276	5 490 929 774	4 673 151 006	3 037 297 853	1 009 462 736	475 759 560	14 953 978 692	57 137 909 976
Enseignements	166 954 116	559 646 517	220 051 722	217 138 037	110 903 033	17 409 516	55 339 185	5 764 703	396 230 525	1 749 437 354
Restaurants et Hôtels	494 195 340	295 416 696	137 057 023	204 396 256	85 728 244	10 448 238	53 811 527	6 518 887	938 355 002	2 225 927 213
Biens et services Divers	17 091 442 130	49 250 855 738	31 380 489 081	27 403 081 429	17 552 838 268	4 836 139 238	5 579 605 892	737 216 433	64 729 026 765	218 560 694 972
<b>Ensemble</b>	<b>552 548 638 046</b>	<b>641 399 750 041</b>	<b>539 998 210 578</b>	<b>512 264 496 504</b>	<b>430 833 983 605</b>	<b>159 367 127 889</b>	<b>155 395 894 103</b>	<b>34 248 316 642</b>	<b>885 895 951 552</b>	<b>3 911 952 368 960</b>

*Source : EMOP-2011*

**Tableau 3.20: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (FCFA)**

<b>Fonction</b>	<b>Pauvres</b>	<b>Non pauvres</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	391 903 384 762	2 139 620 680 697	2 531 524 065 459
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	6 966 593 402	21 403 101 324	28 369 694 726
Articles d'Habilllements et Chaussures	46 646 958 722	157 563 742 668	204 210 701 390
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	105 905 017 278	259 062 991 219	364 968 008 498
Meubles, Articles de ménages et Entretien	27 721 276 769	81 842 640 876	109 563 917 646
Santé	27 425 406 333	106 126 421 349	133 551 827 682
Transport	79 930 996 940	127 387 127 732	207 318 124 672
Communication	51 233 344 191	81 842 839 152	133 076 183 343
Loisirs et Cultures	12 592 618 262	32 004 00 4 378	44 596 622 640
Enseignements	322 130 284	1 943 377 318	2 265 507 602
Restaurants et Hôtels	495 094 903	1 178 957 926	1 674 052 829
Biens et services Divers	49 638 371 868	101 195 290 607	150 833 662 474
<b>Ensemble</b>	<b>800 781 193 715</b>	<b>3 111 171 175 245</b>	<b>3 911 952 368 960</b>

*Source : EMOP-2011*

**Tableau 3.21: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (FCFA)**

<b>Fonction</b>	<b>Sans instruction</b>	<b>Primaire</b>	<b>Secondaire</b>	<b>Supérieur</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	1 585 920 342 653	220 511 970 541	132 569 587 690	134 627 717 095	2 073 629 617 980
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	21 113 016 295	6 571 335 654	2 943 747 849	1 944 438 131	32 572 537 930
Articles d'Habilllements et Chaussures	147 561 989 117	32 665 655 350	18 879 333 800	22 667 925 410	221 774 903 677
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	287 793 686 050	68 310 256 499	51 583 038 762	70 377 037 076	478 064 018 387
Meubles, Articles de ménages et Entretien	92 197 591 559	15 822 761 160	9 440 352 110	11 293 848 235	128 754 553 063
Santé	93 279 943 498	17 527 920 166	9 848 939 464	13 211 130 050	133 867 933 178
Transport	195 266 896 820	44 527 796 209	29 615 958 873	73 832 829 762	343 243 481 664
Communication	124 560 711 776	34 291 604 606	24 893 648 726	36 312 092 054	220 058 057 162
Loisirs et Cultures	34 099 086 857	7 985 075 362	5 909 845 802	9 159 612 696	57 153 620 717
Enseignements	997 690 868	390 078 299	145 440 005	218 866 006	1 752 075 178
Restaurants et Hôtels	1 256 477 289	432 993 575	313 162 216	223 979 437	2 226 612 516
Biens et services Divers	129 525 456 691	35 869 246 888	24 685 696 134	28 774 592 892	218 854 992 604
<b>Ensemble</b>	<b>2 713 572 889 473</b>	<b>484 906 694 308</b>	<b>310 828 751 430</b>	<b>402 644 068 844</b>	<b>3 911 952 404 055</b>

*Source : EMOP-2011*

**Tableau 3.22: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages (FCFA)**

<b>Fonction</b>	<b>1-3 pers</b>	<b>4-7 pers</b>	<b>8-10 pers</b>	<b>11-15 pers</b>	<b>16 pers et+</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	104 807 776 264	499 940 442 167	365 442 427 053	420 614 618 195	682 824 354 301	2 073 629 617 980
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1 792 456 728	6 319 693 269	6 249 762 240	6 696 891 634	11 513 734 059	32 572 537 930
Articles d'Habilllements et Chaussures	15 555 674 619	50 984 552 578	41 342 416 498	44 983 259 191	68 909 000 791	221 774 903 677
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	32 330 493 392	125 084 547 128	89 673 530 257	103 971 162 795	127 004 284 815	478 064 018 387
Meubles, Articles de ménages et Entretien	7 758 899 035	25 346 052 596	21 627 549 100	23 534 623 872	50 487 428 460	128 754 553 063
Santé	6 769 746 820	31 785 110 811	22 396 493 243	25 508 883 643	47 407 698 660	133 867 933 178
Transport	21 072 474 144	55 912 193 799	66 827 414 142	70 388 923 138	129 042 476 443	343 243 481 664
Communication	17 436 818 396	51 196 309 735	33 186 693 928	44 990 550 911	73 247 684 191	220 058 057 162
Loisirs et Cultures	2 359 143 002	10 838 282 231	9 406 884 331	12 819 646 262	21 729 664 892	57 153 620 717
Enseignements	33 385 912	423 348 173	376 182 843	599 600 862	319 557 388	1 752 075 178
Restaurants et Hôtels	380 865 323	335 838 808	598 090 966	334 819 192	576 998 227	2 226 612 516
Biens et services Divers	13 613 260 053	47 790 690 318	36 691 617 918	46 276 098 673	74 483 325 642	218 854 992 604
<b>Ensemble</b>	<b>223 910 993 687</b>	<b>905 957 061 612</b>	<b>693 819 062 519</b>	<b>800 719 078 368</b>	<b>1 287 546 207 868</b>	<b>3 911 952 404 055</b>

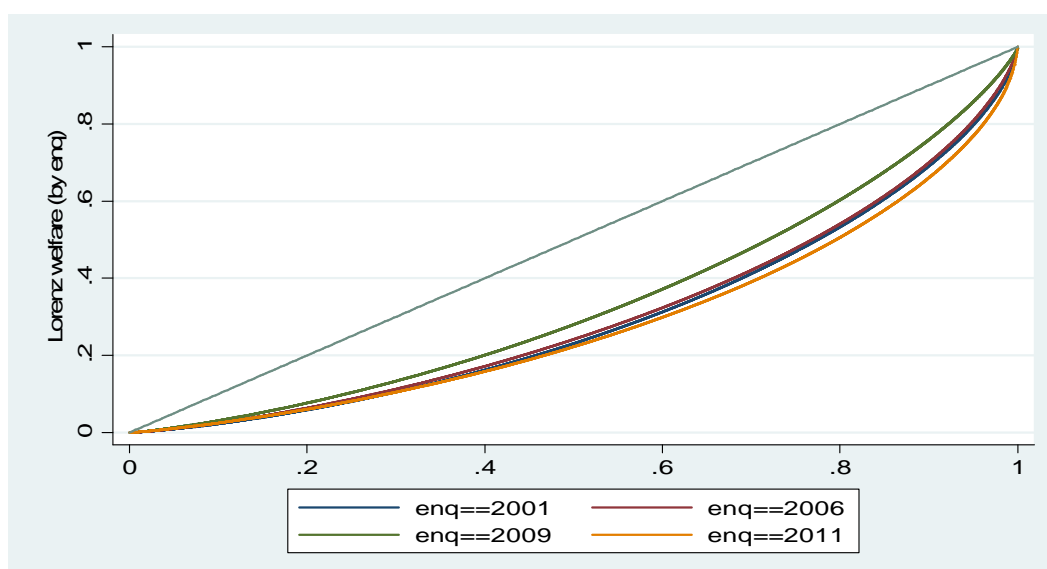
*Source : EMOP-2011*

**Tableau 3.23: Le poids des principaux produits alimentaires consommés**

Fonction	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
Riz	20,2	18,4	17,8	18,2
Mil	4,9	7,9	10,0	9,0
Sucre	7,4	6,9	6,6	6,8
Viande de bœuf fraîche	10,1	6,3	5,9	6,5
Poisson fumé, séché, salé	3,1	3,2	3,5	3,4
Pain	5,7	3,3	3,0	3,4
Sorgho	1,0	4,6	3,6	3,4
Thé	2,7	3,4	3,3	3,2
Poisson frais	3,3	2,8	3,1	3,1
Huile d'arachide	4,0	3,0	2,9	3,1
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	0,8	3,2	3,3	2,9
Maïs en grain crus	1,5	3,2	2,8	2,7
Oignon frais	3,6	2,3	2,2	2,4
Lait en poudre	3,5	2,2	1,9	2,2
Tubercules et plantain	3,0	2,3	2,0	2,2
Arachide décortiquée	1,3	1,4	2,0	1,9
Cube (Maggi, Jumbo, etc.)	2,0	1,7	1,8	1,8
Lait frais local	0,7	1,5	1,7	1,5
Beurre de karité	0,2	1,2	1,5	1,3
Haricots secs	0,7	1,2	1,2	1,1
Autres produits alimentaires	20,0	20,0	20,0	20,0
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Montant en milliards FCFA</b>	<b>297,0</b>	<b>220,8</b>	<b>1555,8</b>	<b>2073,6</b>

Source : EMOP-2011

**Figure 3.24: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2011**



Sources : EMEP 2001, ELIM 2006, MICS-ELIM 2009, EMOP 2011

## ANNEXE 4 : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES PENDANT JANVIER – MARS 2012, SANS LES BIEN DURABLES

**Tableau 4.1: Répartition des dépenses trimestrielles sur les fonctions de consommation  
(milliards de FCFA, %).**

Fonction	Dépenses trimestrielles sans biens durables avril-juin 2011		Dépenses trimestrielles sans biens durables juillet-septembre 2011		Dépenses trimestrielles sans biens durables octobre-décembre 2011		Dépenses trimestrielles sans biens durables janvier-mars 2012	
	Milliards de FCFA	%	Milliards de FCFA	%	Milliards de FCFA	%	Milliards de FCFA	%
Alimentation et Boissons non alcoolisées	412,1	53,5%	390,7	56,0%	384,9	53,1%	400,2	56,4%
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	8,6	1,1%	6,6	0,9%	6,4	0,9%	6,8	1,0%
Articles d'Habillements et Chaussures	38,1	5,0%	36,5	5,2%	64,8	8,9%	45,8	6,4%
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	90,6	11,8%	78,1	11,2%	62,9	8,7%	67,0	9,4%
Meubles, Articles de ménages et Entretien	18,0	2,3%	15,1	2,2%	17,9	2,5%	16,2	2,3%
Santé	36,6	4,8%	31,9	4,6%	31,2	4,3%	27,1	3,8%
Transport	59,0	7,7%	57,9	8,3%	56,7	7,8%	60,9	8,6%
Communication	54,3	7,0%	42,5	6,1%	38,1	5,3%	38,2	5,4%
Loisirs et Cultures	12,6	1,6%	8,6	1,2%	16,2	2,2%	11,0	1,6%
Enseignements	0,2	0,0%	0,2	0,0%	0,3	0,0%	0,1	0,0%
Restaurants et Hôtels	0,1	0,0%	0,1	0,0%	0,1	0,0%	0,0	0,0%
Biens et services divers	39,9	5,2%	29,9	4,3%	45,2	6,2%	36,7	5,2%
<b>Total</b>	<b>770,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>698,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>724,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>710,0</b>	<b>100,0%</b>

*Source : EMOP 2011/2012*

**Tableau 4.2: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)**

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Mali
<b>Dépenses par ménage</b>			
Janvier - mars	587 602	454 331	487 538
<b>Dépenses par tête</b>			
Janvier - mars	60 867	41 120	45 559
<b>Dépenses par équivalent adulte</b>			
Janvier - mars	78 945	54 689	60 249

*Source : EMOP 2011/2012, passage 4 (janvier - mars)*



**Tableau 4.3: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens de janvier à mars 2012 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)**

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Achats	204,0	95,7%	419,9	84,5%	623,9	87,9%
Autoconsommation	8,1	3,8%	72,6	14,6%	80,8	11,4%
Cadeau	1,1	0,5%	4,3	0,9%	5,4	0,8%
<b>Total</b>	<b>213,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>496,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>710,0</b>	<b>100,0%</b>

Source : EMOP 2011/2012, passage 4 (janvier - mars)

**Tableau 4.4: Part budgétaire des fonctions de consommation de janvier à mars 2012 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	98,5	46,2%	301,7	60,7%	400,2	56,4%
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	2,5	1,2%	4,2	0,8%	6,8	1,0%
Articles d'Habilllements et Chaussures	15,8	7,4%	29,9	6,0%	45,8	6,4%
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	31,0	14,5%	36,0	7,3%	67,0	9,4%
Meubles, Articles de ménages et Entretien	5,4	2,5%	10,8	2,2%	16,2	2,3%
Santé	8,5	4,0%	18,6	3,7%	27,1	3,8%
Transport	20,8	9,8%	40,1	8,1%	60,9	8,6%
Communication	13,5	6,3%	24,7	5,0%	38,2	5,4%
Loisirs et Cultures	3,9	1,8%	7,1	1,4%	11,0	1,6%
Enseignements	0,0	0,0%	0,1	0,0%	0,1	0,0%
Restaurants et Hôtels	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Biens et services divers	13,2	6,2%	23,5	4,7%	36,7	5,2%
<b>Total</b>	<b>213,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>496,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>710,0</b>	<b>100,0%</b>

Source : EMOP 2011/2012, passage 4 (janvier - mars)

**Tableau 4.5: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Kidal		Bamako		MALI	
	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	62,9	62,6%	63,9	55,3%	57,9	54,3%	60,7	62,5%	54,7	69,9%	20,7	72,2%	15,5	63,9%	3,5	54,6%	60,3	39,5%	400,2	56,4%
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,6	1,6%	0,9	0,8%	0,8	0,7%	0,4	0,4%	0,5	0,7%	0,2	0,6%	0,3	1,1%	0,2	3,2%	1,9	1,3%	6,8	1,0%
Articles d'Habillements et Chaussures	6,2	6,2%	7,7	6,7%	6,0	5,6%	5,0	5,2%	4,1	5,3%	2,5	8,9%	1,4	5,6%	0,8	12,8%	12,0	7,9%	45,8	6,4%
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	7,1	7,1%	9,6	8,3%	6,9	6,4%	7,3	7,5%	5,2	6,7%	1,4	4,8%	2,1	8,5%	0,6	9,1%	27,0	17,7%	67,0	9,4%
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,7	2,7%	2,7	2,3%	2,0	1,9%	2,3	2,4%	1,6	2,0%	0,3	1,2%	0,5	2,1%	0,1	1,7%	3,9	2,6%	16,2	2,3%
Santé	4,6	4,6%	3,7	3,2%	4,9	4,6%	4,0	4,1%	2,1	2,7%	0,5	1,8%	0,7	3,0%	0,2	2,8%	6,4	4,2%	27,1	3,8%
Transport	6,2	6,2%	9,9	8,5%	14,2	13,3%	7,8	8,0%	3,6	4,5%	0,5	1,9%	1,5	6,2%	0,4	5,5%	16,9	11,1%	60,9	8,6%
Communication	4,8	4,8%	6,5	5,6%	5,9	5,5%	4,3	4,4%	3,1	4,0%	1,2	4,1%	1,4	5,9%	0,3	5,3%	10,7	7,0%	38,2	5,4%
Loisirs et Cultures	1,1	1,1%	2,4	2,1%	1,6	1,5%	1,3	1,3%	0,7	0,9%	0,7	2,6%	0,2	0,7%	0,1	2,0%	2,9	1,9%	11,0	1,6%
Enseignements	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,1%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,1	0,0%
Restaurants et Hôtels	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Biens et services divers	3,2	3,2%	8,4	7,2%	6,5	6,1%	4,2	4,3%	2,5	3,2%	0,6	2,0%	0,8	3,1%	0,2	3,0%	10,5	6,9%	36,7	5,2%
<b>Total</b>	<b>100,5</b>	<b>100%</b>	<b>115,6</b>	<b>100%</b>	<b>106,6</b>	<b>100%</b>	<b>97,2</b>	<b>100%</b>	<b>78,2</b>	<b>100%</b>	<b>28,6</b>	<b>100%</b>	<b>24,3</b>	<b>100%</b>	<b>6,5</b>	<b>100%</b>	<b>152,6</b>	<b>100%</b>	<b>710,0</b>	<b>100,0%</b>

*Source : EMOP 2011/2012, passage 4 (janvier - mars)*

**Tableau 4.6: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Moins nantis		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Plus nantis		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	62,3	72,2%	72,7	66,7%	82,1	62,3%	87,0	55,1%	95,6	42,7%	400,2	56,4%
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,7	0,9%	0,9	0,9%	1,2	0,9%	1,3	0,8%	2,5	1,1%	6,8	1,0%
Articles d'Habillements et Chaussures	5,1	5,9%	6,5	6,0%	8,6	6,5%	9,8	6,2%	15,7	7,0%	45,8	6,4%
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	2,3	2,7%	5,7	5,2%	9,9	7,5%	17,1	10,8%	31,7	14,1%	67,0	9,4%
Meubles, Articles de ménages et Entretien	1,8	2,1%	2,5	2,3%	3,2	2,4%	3,7	2,4%	4,9	2,2%	16,2	2,3%
Santé	3,6	4,2%	3,9	3,5%	4,4	3,3%	6,0	3,8%	9,2	4,1%	27,1	3,8%
Transport	4,7	5,5%	6,8	6,2%	8,7	6,6%	12,1	7,6%	28,6	12,8%	60,9	8,6%
Communication	2,4	2,8%	4,3	3,9%	6,6	5,0%	9,3	5,9%	15,5	6,9%	38,2	5,4%
Loisirs et Cultures	1,1	1,2%	1,7	1,5%	1,6	1,2%	2,3	1,5%	4,4	2,0%	11,0	1,6%
Enseignements	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,1	0,0%
Restaurants et Hôtels	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Biens et services divers	2,1	2,4%	4,1	3,8%	5,4	4,1%	9,2	5,8%	15,7	7,0%	36,7	5,2%
<b>Total</b>	<b>86,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>109,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>132,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>158,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>224,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>710,0</b>	<b>100,0%</b>

*Source : EMOP 2011/2012, passage 4 (janvier - mars)*

## **REFERENCES**

### **Rapports d'enquête**

1. DNSI « Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté », 2001
2. DNSI, « Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages », 2006
3. INSTAT « Enquête par grappe à indicateurs multiples et des dépenses des ménages du Mali (MICS-ELIM 2009-2010) »,
4. State of Qatar-Statistics Authority « Household Expenditure and Income Survey », 2006-2007
5. National Institute of Statistics of Rwanda «The evolution of poverty in Rwanda from 2000 to 2011»
6. Department of census and statistics of Sri Lanka « Household income and expenditure survey», preliminary report, 2009-2010

### **Articles**

7. ANGELES SOLIZ, Luis Alejandro « Indices de pauvreté », Mémoire de licence, Université de Genève, juin 1999.
8. Aline Coudouel et Al. « Mesure et analyse de la pauvreté », Avril 2002
9. Institut de la Banque Mondiale « Introduction à la pauvreté », Septembre 2005